

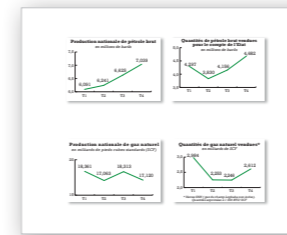


Rapport annuel de la
Société Nationale des Hydrocarbures

2019: **Une embellie perceptible**



Sommaire



Vue d'ensemble
P. 04



Présentation de la SNH
P. 07



Conjoncture
P. 13



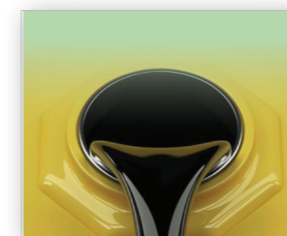
Interview de
l'Administrateur
Directeur Général
P. 17



Faits saillants
P. 21



Exploration/production
P. 25



Activités commerciales
P. 33



Activités gazières
P. 37



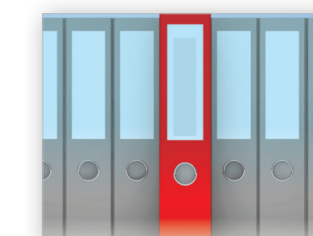
Responsabilité sociale
P.41



Activités financières
P. 45



Rapport financier
P. 49

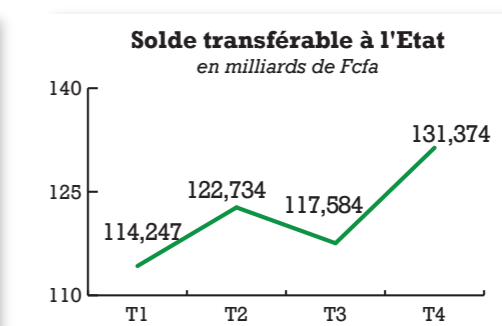
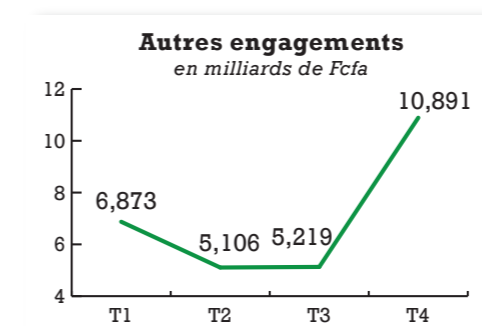
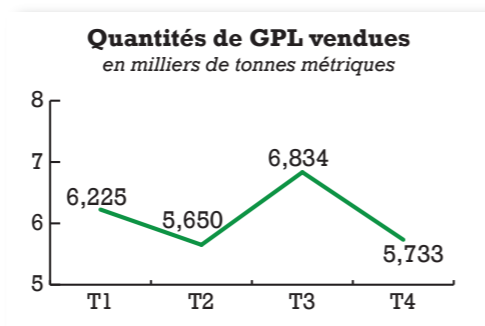
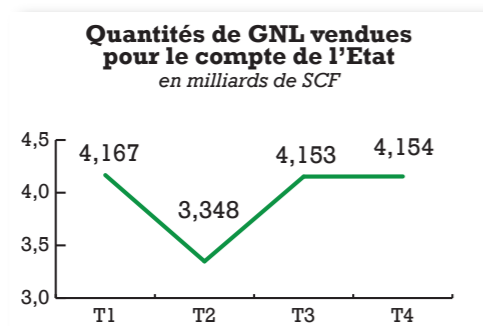
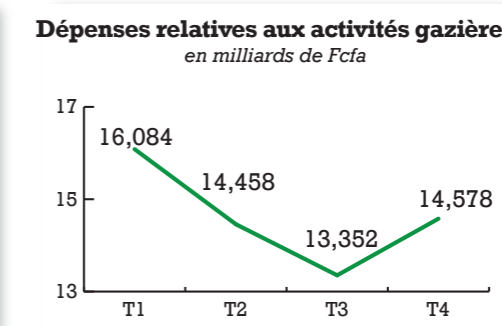
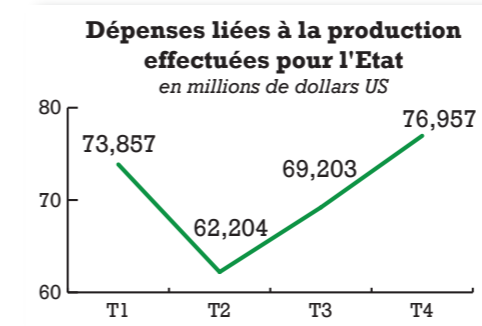
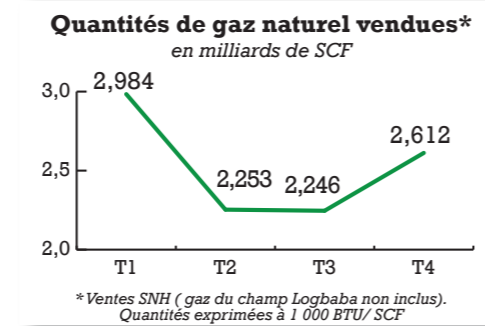
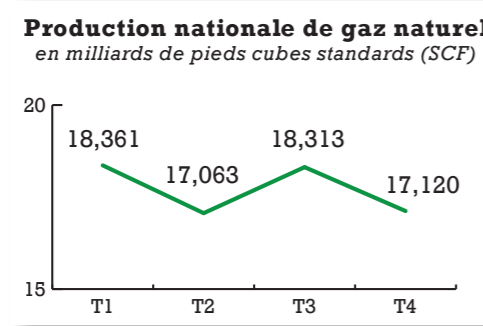
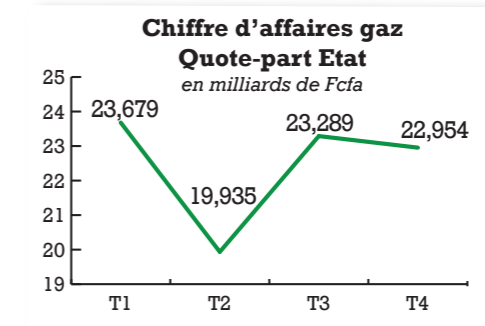
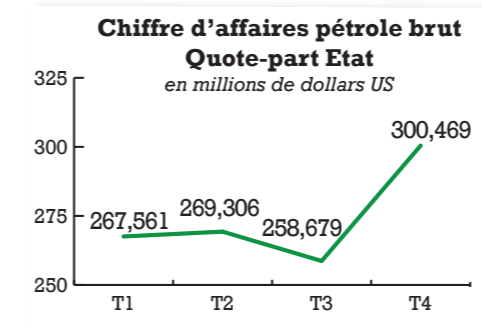
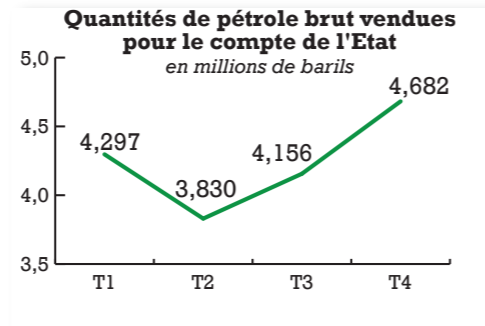
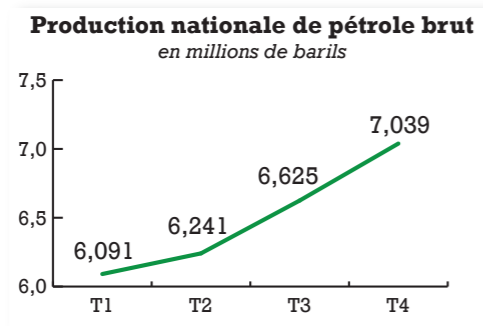


Annexes
P. 53

© SNH

Textes : Division de la Communication & Commission ad hoc
chargée de la Rédaction du Rapport Annuel de la SNH
Secrétariat de rédaction, illustrations et mise en page : Division de la Communication
Impression : Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (Sopecam)

Vue d'ensemble



Sigles & abréviations

AEE	:	Autorisation Exclusive d'Exploitation
AER	:	Autorisation Exclusive de Recherche
APCC	:	Addax Petroleum Cameroon Company
APCL	:	Addax Petroleum Cameroon Limited
APPO	:	African Petroleum Producers' Organisation (Organisation des Producteurs de Pétrole Africains)
BBL	:	Baril
BCF	:	Billion Cubic Feet (milliard de pieds cubes)
BTU	:	British Thermal Unit (unité anglo-saxonne de mesure de l'énergie)
CPP	:	Contrat de Partage de Production
CPSP	:	Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines
CSST	:	Comité Santé et Sécurité au Travail
DKC	:	Douala-Kribi/Campo (bassin sédimentaire camerounais)
FIPOL	:	Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures
FLNG	:	Floating Liquefied Natural Gas (usine flottante de liquéfaction de gaz naturel)
GDC	:	Gaz du Cameroun
GNL	:	Gaz Naturel Liquéfié
GPL	:	Gaz de Pétrole Liquéfié (communément appelé gaz domestique)
HSE	:	Hygiène-Sécurité-Environnement
IPIECA	:	International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales)
ITIE	:	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
JKM	:	Japan Korean Marker (indice des transactions spot du GNL au Nord-Est de l'Asie)
KPDC	:	Kribi Power Development Company
RDR	:	Rio Del Rey (bassin sédimentaire camerounais)
SCF	:	Standard Cubic Feet (pieds cubes standard)
SCGPL	:	Stockage et Chargement des camions-citernes de GPL
TCF	:	Trillion Cubic Feet (mille milliards de pieds cubes)
TM	:	Tonne métrique
USD (\$)	:	Dollar américain
FED	:	Federal Reserve System (réserve fédérale américaine)
BEAC	:	Banque des États de l'Afrique Centrale
BCE	:	Banque Centrale Européenne
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CEO	:	Chief Executive Officer (Directeur Général)

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES



SNH : Mandataire de l'Etat du Cameroun pour la valorisation des hydrocarbures

La SNH est une société à capital public ayant l'Etat pour seul actionnaire. Elle a été créée le 12 mars 1980, pour gérer ses intérêts dans le secteur des hydrocarbures. Dotée de l'autonomie financière, la SNH est régie par la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques du Cameroun, alignée sur le droit OHADA*.

Dans l'exécution de ses missions, la SNH :

- conduit les études relatives aux hydrocarbures ;
- collecte et conserve les informations qui s'y rapportent ;
- délimite et promeut les blocs libres du domaine minier national ;
- conduit les négociations des contrats pétroliers et gaziers, en liaison avec les départements ministériels en charge des Mines, des Finances, de l'Énergie, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement ;
- conclut, en tant que de besoin, des accords avec les sociétés installées au Cameroun, exerçant dans le domaine de la production, du transport, de la distribution, de la transformation ou du stockage des hydrocarbures ;
- suit l'exécution des contrats pétroliers et gaziers passés entre l'État et les sociétés inter-

- venant dans le secteur des hydrocarbures ;
- développe et exploite, en association ou à ses propres risques (*sole risk*), les champs pétroliers et gaziers ;
- contrôle la gestion des associations, avec pour objectif la maîtrise des coûts pétroliers ;
- promeut la réalisation d'infrastructures de production, de transport, de traitement et de stockage des hydrocarbures sur le territoire national ;
- collecte le gaz naturel auprès des sociétés productrices et le transporte vers les industries, les producteurs d'électricité, les autres clients éligibles, les sociétés de distribution et les sites de traitement, le cas échéant ;
- contribue à la réalisation de projets gaziers visant, au plan national, le développement du marché gazier (production d'énergie électrique, alimentation des industries en gaz naturel et production de GPL) et au plan international, l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) camerounais ;
- suit les opérations de chargement de pétrole brut sur les terminaux ;
- commercialise la part de la production nationale d'hydrocarbures qui revient à l'État ;
- transfère au Trésor Public, après déduction des charges, les recettes issues des ventes d'hydrocarbures, qui contribuent au financement du budget de l'État.

La SNH est également habilitée à conduire toutes les opérations financières.



Outre ces activités phares, la SNH assure la gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers, pour garantir l'approvisionnement du pays en cas d'imprévu majeur.

Pour mener à bien ses missions, la SNH peut ouvrir des succursales, bureaux, agences, comptoirs et dépôts au Cameroun ou à l'étranger.

Un management participatif par objectifs

La SNH déroule ses missions sur la base d'un plan de développement quinquennal, décliné en plans d'actions annuels. Ils sont élaborés avec la participation des agents des différentes Unités de l'entreprise.

Un code éthique, qui règle les rapports entre les agents, ainsi qu'entre ceux-ci et les partenaires de la SNH, ses prestataires de services et tout autre public, complète ce dispositif réglementaire.

La société s'est dotée de divers textes réglementaires pour régir son fonctionnement. Ainsi, les procédures sont codifiées et les textes y relatifs rassemblés dans un manuel dédié et un fichier réglementaire. Le dispositif est complété par un règlement intérieur, dont l'application stricte assure l'harmonie sociale.

Sur un autre plan, un contrôle interne de gestion est mis en œuvre, soutenu par un outil informatique de pointe. Des audits sont parallèlement menés régulièrement par des cabinets externes à la société, à la renommée établie.



Traçabilité et transparence des opérations

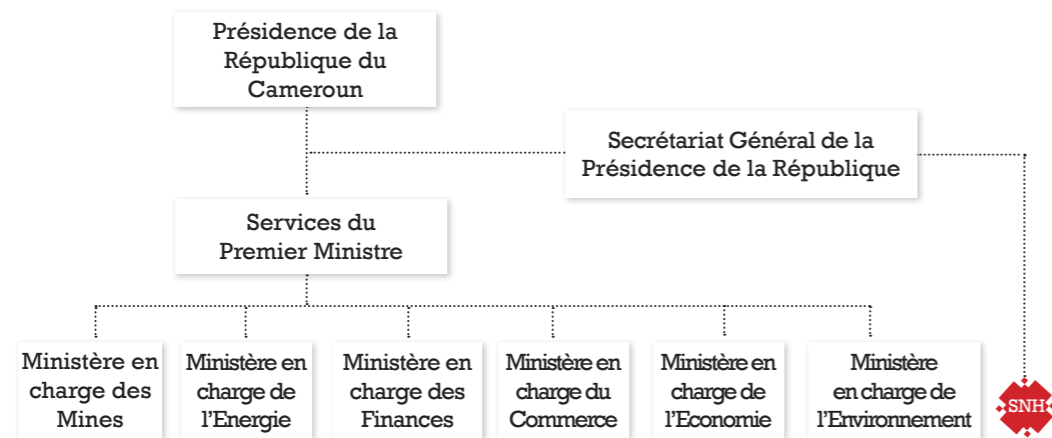
Les contrats sont négociés conformément aux Codes Pétrolier et Gazier camerounais, sur la base de modèles alignés sur les standards de l'Association Internationale des Négociateurs Pétroliers (AIPN). Ces Codes prévoient trois types de contrats pétroliers : le Contrat de Concession (CC), le Contrat de Partage de Production (CPP) et le Contrat de Service à Risque (CSR). Le taux de participation de l'État en cas de découverte commerciale y est précisé, de même que les programmes de travaux, les investissements à consentir et les dispositions visant la mise en valeur des compétences locales.

La SNH publie tous les chiffres clés relatifs à ses activités (investissements, production, chiffre d'affaires, transferts à l'État, etc.) dans ses publications externes, y compris son site internet (www.snh.cm) et d'autres media de masse.

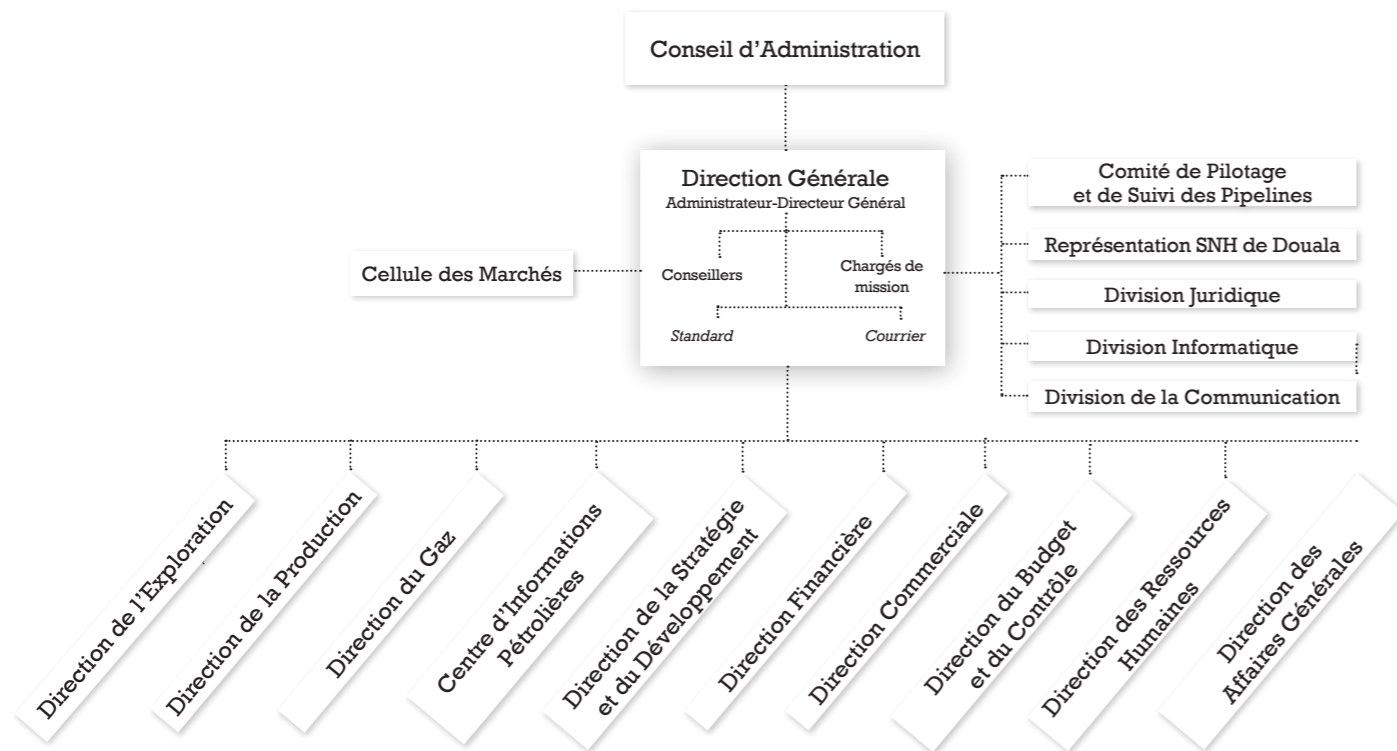
La publication de ces données obéit aux principes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à laquelle le Cameroun a adhéré en 2005. La SNH est membre du Comité national de suivi de cette initiative.

*Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

Rattachement institutionnel de la SNH



Organisation de la SNH



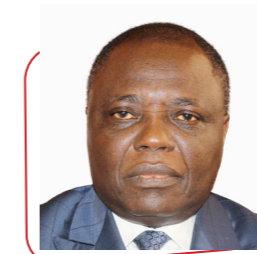
Membres du Conseil d'Administration*



Ferdinand Ngoh Ngoh
Président du Conseil
Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République



Adolphe Moudiki
Administrateur-Directeur Général



Okie Johnson Ndoh
Directeur Général de la Caisse de
Stabilisation des Prix des Hydrocarbures



Modeste Mopa Fatoing
Directeur Général des Impôts
Ministère des Finances

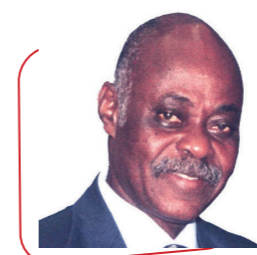


Serge Hervé Boyogueno
Directeur des Mines
Ministère des Mines, de l'Industrie et du
Développement Technologique



Lilian Nabola Efenge
Chargée d'Etudes dans les
Services du Premier Ministre

Personnalités désignées par le Président de la République



Jules Mana Nschwangele
Elite du Département de l'Océan
(Région du Sud)



El Hadj Lawan Bako
Elite du Département du Boyo
(Région du Nord-Ouest)

* Au 31 décembre 2019

Ressources humaines

Des effectifs maîtrisés

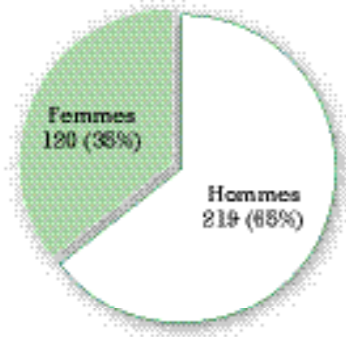
La SNH compte 339 agents au 31 décembre, dont 257 au siège social à Yaoundé, 38 à la Représentation SNH de Douala, 16 sur le site du gazoduc Bipaga/Mpolongwé, 15 au Dépôt de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Bipaga, quatre sur le Site de stockage des échantillons de forages pétroliers et gaziers de Mbannga Bakoko, quatre sur le site de production pétrolière de Mvia et cinq agents en détachement.

Par ailleurs, 12 agents ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

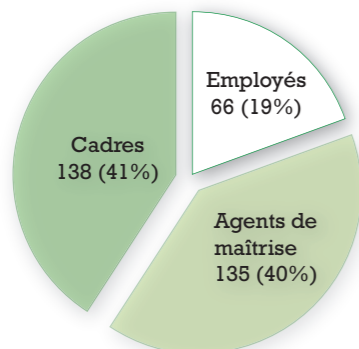
Dans le cadre du remplacement des agents retraités d'une part, et pour répondre aux besoins induits par le développement de ses activités d'autre part, la SNH a recruté 21 nouveaux agents en 2019.



Répartition du personnel par genre



Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle



La formation continue, pour plus de performance

La mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise a permis en 2019, le renforcement des capacités de 165 agents dans des domaines divers, notamment, la négociation de contrats, la gestion des coûts dans l'exploration & production, le droit des affaires, la gestion financière et la cyber sécurité.

CONJONCTURE



2019 : Un marché pétrolier impacté par le ralentissement de la croissance économique

En 2019, l'économie mondiale a été impactée, notamment, par un différend commercial entre les deux premières économies de la planète (Etats-Unis et Chine), les incertitudes liées à la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne (Brexit) et les sanctions américaines à l'égard de l'Iran et du Venezuela.

La croissance au plus bas sur dix ans

La croissance mondiale a reculé, passant de 3,6 à 3 %, son niveau le plus bas depuis la crise de 2008-2009. Le fléchissement a été quasi général, exception faite de l'Afrique subsaharienne, stable à 3,2 %. La Chine et l'Inde ont maintenu, malgré une baisse, une croissance de plus de 6 %. À l'opposé, ont été particulièrement touchées par la récession, l'Allemagne, la Russie et l'Amérique latine.

Cependant, les services ont connu une bonne progression, favorable à l'emploi.

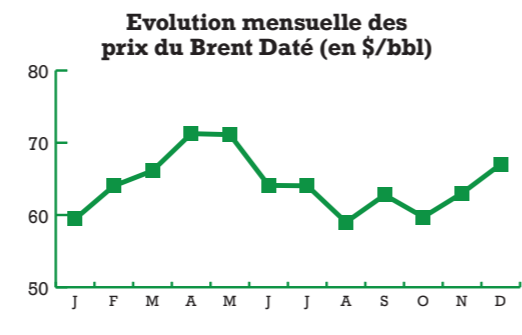
En ce qui concerne l'industrie manufacturière, la guerre commerciale entre les deux principales économies mondiales a eu un impact négatif sur la demande énergétique.

Dans la plupart des pays développés, un recul de l'inflation a été enregistré (1,5 % en moyenne, contre 2 % en 2018).

Evolution des cours du pétrole

Le marché international du pétrole brut a été marqué par une hausse continue des cours du Brent Daté, brut de référence de la Mer du Nord et des bruts camerounais. Ils ont atteint 40,29% entre le 3 janvier et le 16 mai, date à laquelle il a touché son plafond annuel de 74,69 dollars par baril (\$/BBL), avant de chuter de 35,19 %, pour se retrouver à 55,25 \$/BBL le 07 août. Par la suite, la conjoncture pétrolière mondiale a connu une évolution contrastée jusqu'au 31 décembre.

Sur l'année, la cotation moyenne du Brent Daté s'est établie à 64,21 \$/BBL, soit 7,10 \$/BBL de moins qu'en 2018. Cette baisse annuelle est principalement imputable à une augmentation générale de l'offre mondiale de pétrole brut liée notamment au niveau de la production aux Etats-Unis, qui a atteint un niveau moyen record de 12,3 MB/J en 2019. La faiblesse de la demande, causée notamment par la hausse des tarifs douaniers entre les Etats-Unis et la Chine, dont la consommation



d'hydrocarbures représente 34 % du volume mondial, a également impacté le marché pétrolier. La baisse du cours moyen du Brent Daté a également été soutenue par la montée du taux du dollar US, qui a atteint 602,40 \$/FCFA le 30 septembre, son plus haut niveau depuis le 11 mai 2017.



Chute des prix du GNL

Les cotations du Japan Korea Marker, l'indice des transactions spot du GNL au Nord-Est de l'Asie, ont enregistré une baisse de 43,68% pour s'établir à 5,9495 \$ par million de BTU (mmBTU) en moyenne annuelle. Cette baisse est notamment due à une météo douce durant l'hiver, au redémarrage des installations nucléaires au Japon et en Corée du Sud (1^{er} et 3^e importateurs mondiaux) et à une offre abondante.

S'agissant de l'approvisionnement mondial, l'offre s'est élevée à 46,74 milliards de pieds cubes par jour en moyenne, soit environ 357 millions de tonnes par an, en hausse de 12,04% par rapport à 2018. Le renforcement observé est consécutif à l'augmentation des capacités de liquéfaction aux Etats-Unis et en Australie, ainsi qu'au redémarrage progressif d'une des deux usines égyptiennes de liquéfaction qui étaient jusque-là à l'arrêt, en raison de l'indisponibilité de la matière première.

En ce qui concerne la demande, elle a connu une croissance de 12% pour se situer à 46,37 milliards de pieds cubes par jour. Elle a notamment été portée par la progression de plus de 70% des importations européennes et la poursuite de la montée en puissance de la Chine qui, depuis 2017, a déclassé la Corée en tant que 2^e importateur mondial de GNL.

Appréciation du dollar

L'activité financière a été marquée par l'appréciation continue du dollar US par rapport à l'euro, la baisse du taux directeur de la Réserve Fédérale Américaine (FED) et le maintien à un niveau nul de celui de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Ainsi, après avoir atteint un plancher de 568,66 FCFA le 10 janvier, puis un pic de 602,40 FCFA le 30 septembre, le cours moyen du dollar US s'est établi à 586,03 FCFA en moyenne annuelle, en hausse de 5,41 %.

Le principal taux directeur de la FED quant à lui, a connu trois abaissements successifs, passant de 2,5 % à 2,2 % le 31 juillet, puis 2% le 18 septembre, et 1,75% le 30 octobre.

Nouvelle réglementation des changes en zone CEMAC

La Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) a enregistré une croissance économique de 2,1%, contre 1,8% en 2018, grâce à une légère progression des activités du secteur pétrolier et au maintien du rythme de progression des activités dans le secteur non pétrolier. Le taux d'inflation a été ramené de 2,3 à 2%, restant en deçà de l'objectif de la CEMAC, fixé à 3%.

L'activité financière a été marquée par l'entrée en vigueur le 1^{er} mars, d'une nouvelle réglementation des changes dans la zone. Cette réglementation, qui vise à pallier la diminution des réserves de change dans l'espace communautaire, impacte les opérations des compagnies pétrolières dont la majorité des transactions est effectuée en dollars US. Aussi, des concertations ont été engagées avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), chargée de son implémentation, pour prendre en compte les spécificités du secteur pétrolier.

Cameroun : une économie fragilisée

Dans un contexte marqué par l'instabilité des prix des produits de base et la persistance de la crise sécuritaire, l'économie camerounaise a enregistré un taux de croissance estimé à 5,2% en 2019, grâce au dynamisme du secteur tertiaire et à la croissance de la consommation et des investissements.

Cependant, l'économie a été affectée par des crises sécuritaires et sociopolitiques touchant cinq des dix régions du pays. Les secteurs de l'agriculture de rente, de l'hôtellerie, des transports et des télécommunications sont les plus impactés, avec d'importantes pertes matérielles et financières. Les dépenses liées à ces crises et à l'arrêt de l'outil de production de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) suite à un incendie survenu le 31 mai, ont fragilisé les positions budgétaires et la situation du compte courant.



INTERVIEW DE L'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL



“

Adolphe Moudiki
**« Nous avons su donner la preuve
 de notre résilience »**

”



Le secteur des hydrocarbures a été affecté en 2019, par une baisse des cours du pétrole brut et du gaz naturel. Quel en est l'impact sur les activités de la SNH ?

Nous avons su résister et donner la preuve de notre résilience notamment en ce qui concerne les ventes effectuées par la SNH. Ces ventes ont permis de dégager, après déduction des charges, un solde transférable de 485,939 milliards de Fcfa au titre de contribution au budget de l'Etat, soit une augmentation de 25,19% par rapport à 2018. La SNH a en outre versé au Trésor Public un dividende de 8 milliards de Fcfa et payé un impôt sur les Sociétés de 7,482 milliards de Fcfa.

A ces sommes, s'ajoutent 36,59 milliards de Fcfa versés au Trésor Public au titre du Droit de Transit généré par le pipeline Tchad/Cameroun.

L'année 2019 a été marquée par la promulgation, le 25 avril, d'une nouvelle loi portant Code Pétrolier. Qu'apporte-t-elle par rapport au Code Pétrolier de 1999 ?

Ce texte apporte des améliorations sur le plan du régime juridique des contrats pétroliers, du régime du contenu local et des mesures incitatives à l'investissement dans le secteur pétrolier. Il introduit en outre de nouvelles dispositions fiscales pour les compagnies pétrolières intéressées par les hydrocarbures camerounais, ainsi qu'un troisième type de contrat pétrolier, à savoir, le contrat de service à risques.

La promotion du domaine pétrolier et gazier national menée par la SNH a-t-elle porté des fruits ?

Effectivement ! La campagne de promotion des blocs libres du domaine minier a notamment conduit à la signature d'un nouveau Contrat de Partage de Production, conclu le 21 février, pour la recherche et la production pétrolière sur le bloc Bomana. D'autres manifestations d'intérêt sont à l'étude.

Les investissements dans la production d'hydrocarbures se sont également renforcés, enregistrant une hausse de 26,79% par rapport à 2018.

Une contribution au budget de l'Etat en augmentation



Un puits d'appréciation et 20 puits de développement ont été forés, soit quatre puits de plus qu'en 2018.

Nous avons par ailleurs réceptionné, sur notre Site de stockage des échantillons de forages entièrement équipé au cours de l'année, les échantillons issus de 15 de ces puits.

Quels sont les résultats en ce qui concerne la production nationale d'hydrocarbures ?

En ce qui concerne la production, les résultats sont également encourageants. La production nationale de gaz, en hausse de plus de 28%, s'est établie à environ 2 237 millions de m³. Près de 26 millions de barils de pétrole brut ont par ailleurs été produits, soit une augmentation d'environ 3,5% par rapport à 2018. Une performance appréciable quand on sait que la production pétrolière est essentiellement issue de champs matures.

En outre, l'intense activité menée avec la contribution des opérateurs pétroliers a permis d'accroître les réserves pétrolières restantes de plus de 50%.

Sur un autre plan, l'usine flottante Hilli Episeyo a réalisé sa première année de plein service. Quelles sont ses performances ?

Les performances du Hilli Episeyo sont satisfaisantes. L'usine flottante a permis sur l'année, d'exporter 19 cargaisons de gaz naturel liquéfié, correspondant à un volume de 2 729 882 m³. Depuis la mise en service de cette usine en 2018, 31 enlèvements de GNL ont été effectués, témoignant du bon déroulement des opérations.

Ces bons résultats se reflètent-ils aussi dans la commercialisation ?

On peut le dire, puisqu'au plan commercial, 26 cargaisons de pétrole brut ont été vendues pour le compte de l'Etat, contre 22 en 2018. Les volumes correspondants sont en hausse de près de 27%.

Cependant, dans le sillage des cours mondiaux du pétrole, le prix moyen de vente des bruts camerounais a baissé pour s'établir à une moyenne de 64,60 dollars par barils sur l'année, contre 71,32 dollars en 2018.

Hausse de la production gazière

S'agissant du gaz naturel, la SNH a livré environ 286 millions de m³ à la centrale thermique de Kribi pour la génération d'électricité. Elle a également fourni près de 24 442 tonnes métriques de GPL au marché national. Cet apport a été particulièrement utile pour pallier le manque lié à l'arrêt de production de la SONARA, en raison de l'incendie survenu dans son unité de production le 31 mai.

Attirer davantage d'investisseurs

Quelles sont les perspectives pour 2020 ?

Les activités planifiées ont pour objectif, comme par le passé, l'accroissement des réserves nationales d'hydrocarbures et l'optimisation de la rente pétrolière et gazière, en tirant pleinement profit des dispositions pertinentes du nouveau Code Pétrolier.

En ce qui concerne le domaine minier, nous avons en ligne de mire la renégociation de plusieurs contrats arrivant à échéance, au mieux des intérêts du Cameroun.

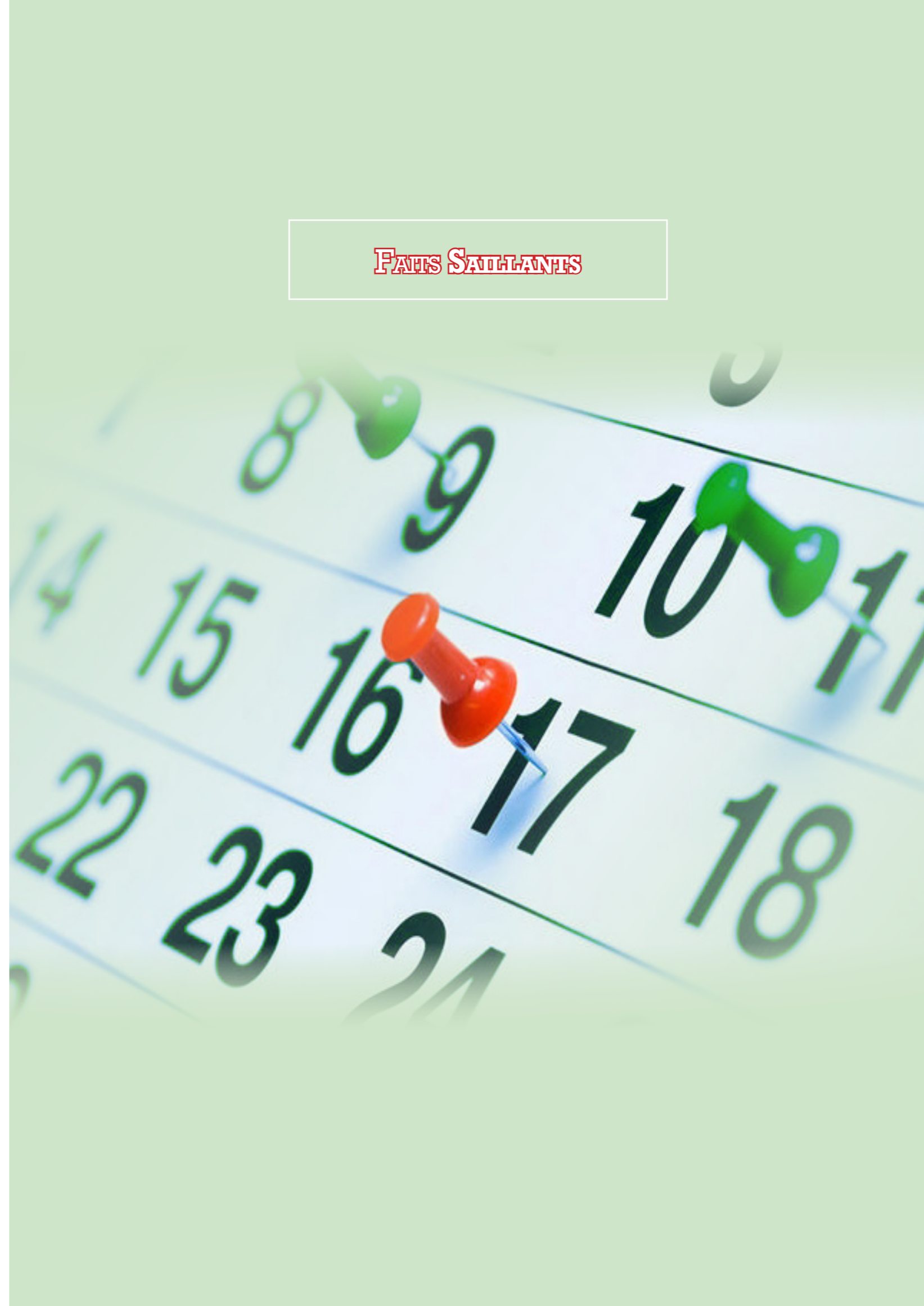
Par ailleurs, en matière d'exploration, de nouveaux forages sont planifiés dans les bassins Rio del Rey et Douala/Kribi-Campo.

Nous mènerons parallèlement des études dans le but de renforcer, à travers divers projets, la part du gaz naturel dans le mix énergétique camerounais.

Le pipeline Tchad/Cameroun va quant à lui, accueillir un nouvel expéditeur de pétrole depuis le Tchad, ce qui permettra de relever les quantités enlevées et par ricochet, le Droit de Transit versé au Trésor Public.



Faits Saillants



Réglementation, contrats et accords



21 février : Signature d'un CPP entre la République du Cameroun et Perenco Rio del Rey, pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures dans le bloc Bomana. Les réserves dans ce bloc sont estimées à 68,1 millions de barils d'huile.

24 avril : Signature d'un accord de pré-unitisation du champ gazier Yoyo/Yolanda. Il prévoit notamment, une étude des scénarii de valorisation conjointe de ce champ transfrontalier.



25 avril : Promulgation par le Président de la République, d'un nouveau Code Pétrolier, qui abroge et remplace celui de 1999.

09 juillet : Signature du décret présidentiel N°2019/342, transformant la SNH en société à capital public avec l'État pour seul actionnaire.

Entreprise

09 janvier : Installation des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés, nommés le 28 décembre 2018, en application d'une résolution du Conseil d'Administration.

10 janvier : Cérémonie d'au revoir au Directeur Général (DG) sortant des filiales camerounaises de Perenco, Eric d'Argentré, et d'accueil d'un DG par intérim, Nicolas Serre.

13 février : Visite d'une délégation de Shell à la SNH, dans le cadre de la promotion des opportunités d'investissements dans le secteur pétrolier et gazier au Cameroun.

26 février : Présentation du logiciel GesContentieux, développé en interne. Il permet un suivi pro actif, efficace et en temps réel, des contentieux gérés par la Division Juridique.

28 février : Visite d'une délégation gabonaise conduite par le Conseiller du ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, venue s'imprégner de l'expérience camerounaise dans la production du GNL.

06 juin : Première session annuelle du Conseil d'Administration. Le Conseil a notamment salué l'augmentation significative des investissements de production et accueilli un nouveau membre : Nabola Lilian Efenge, représentant les services du Premier Ministre.



03-05 juillet : Une délégation de responsables du Port Autonome de Kribi (PAK) séjourne à la SNH, pour s'inspirer de ses méthodes de gestion et des dispositions à caractère social mises en place en faveur du personnel.

13 septembre : Audience accordée par l'ADG à Carole Gall, PDG de la filiale tchadienne d'ExxonMobil. Les perspectives de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), dont ExxonMobil est l'actionnaire majoritaire, sont évoquées.

1^{er} octobre : La SNH accueille Adrien Broche, nouveau DG de Perenco au Cameroun et dit au revoir à Nicolas Serre, DG par intérim rappelé à Londres, en présence du CEO du groupe Perenco, Benoît de la Fouchardière.

14 octobre : Présentation de deux nouveaux logiciels développés en interne : FilinS et Actio. Ils servent respectivement au suivi du traitement des dossiers administratifs et au suivi des plans d'actions de l'entreprise.



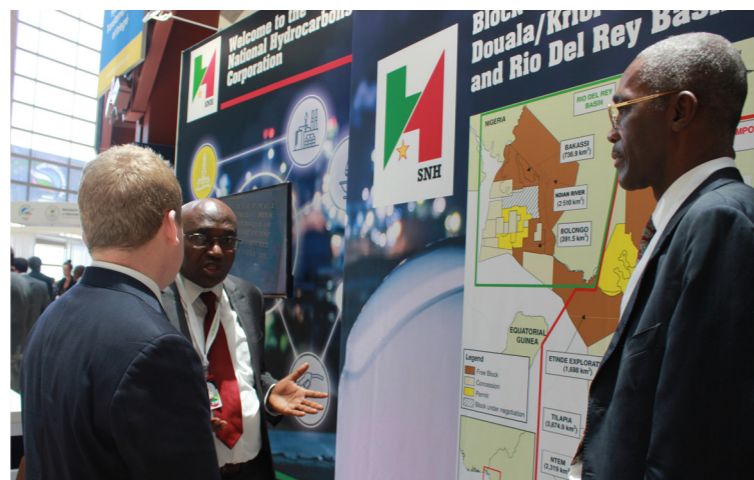
21 novembre : Audience accordée par l'ADG à François Perrodo, Président du groupe Perenco. Sont évoqués, les projets envisagés par les filiales camerounaises de Perenco, pour la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures.

03 décembre : Tenue de la deuxième session annuelle du Conseil d'Administration. Le Conseil évalue notamment le Plan de Développement 2015-2019, dont il salue la bonne exécution.

Coopération internationale

03 - 05 avril : Participation au 7^e Congrès Africain du Pétrole et Exposition (CAPE VII) de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) à Malabo, en Guinée Équatoriale. Une session spéciale sur le Cameroun est organisée, pour promouvoir les blocs libres du domaine minier camerounais.

04-08 novembre : Participation de la SNH à la Conférence Internationale Africa Oil Week à Cape Town, en Afrique du Sud. Les blocs libres du domaine minier national y sont également promus.



EXPLORATION/PRODUCTION



Situation du domaine minier national

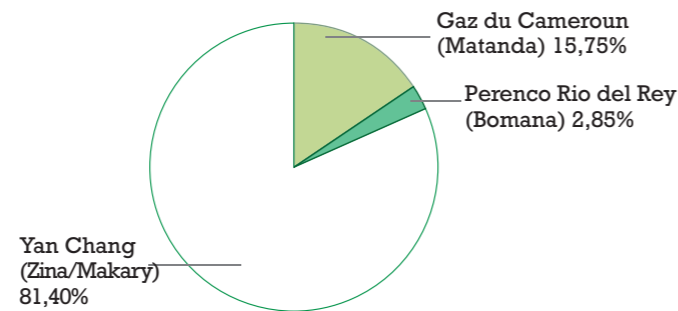
Les activités pétrolières se sont poursuivies dans deux des trois bassins sédimentaires majeurs que compte le Cameroun à savoir, le bassin du Rio Del Rey (producteur depuis 1977) et le bassin de Douala/Kribi-Campo (producteur depuis 1997). Le bassin du Logone Birni n'a pas connu d'activités au cours de l'année en raison de la situation sécuritaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

Domaine minier national sous contrat

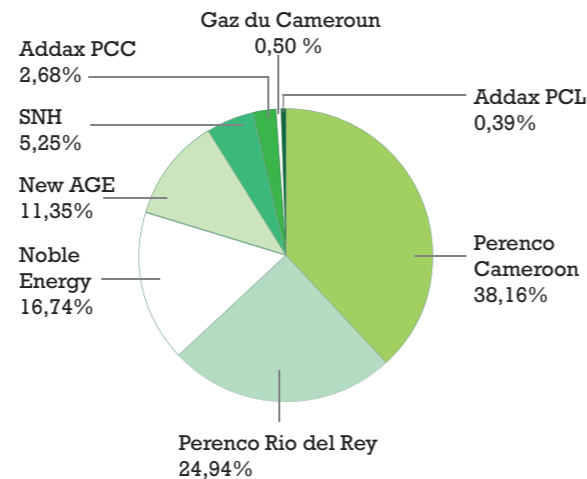
Au 31 décembre, le domaine minier national présente un taux d'occupation de 37,36 %, soit 11 894,64 km², pour une superficie totale de 31 839,30 km². Il comprend :

- 03 Autorisations Exclusives de Recherche (AER), pour une superficie de 7 836,88 km² (24,61% de la superficie totale) ;
- 21 Concessions et/ou Autorisations Exclusives d'Exploitation (AEE), couvrant 4 057,76 km² (12,74% de la superficie totale).

Répartition des Autorisations Exclusives de Recherche par opérateur au 31/12/19



Répartition des Autorisations Exclusives d'Exploitation par opérateur au 31/12/19

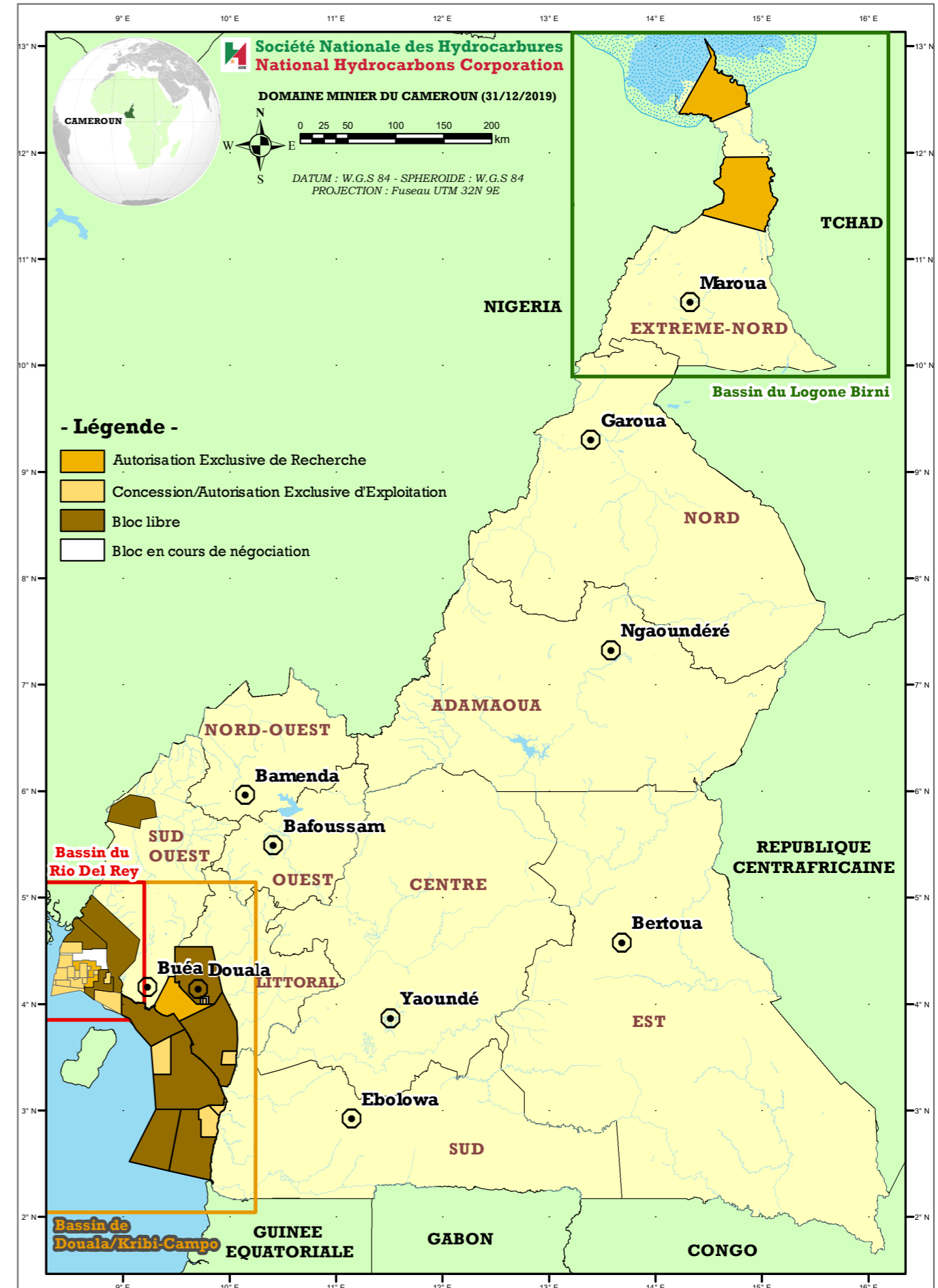


Domaine minier national libre

Au 31 décembre, le domaine minier national compte :

- 02 blocs faisant l'objet de négociations : Logbaba Exploration, dans le bassin de Douala/Kribi-Campo et Ngosso, dans le bassin du Rio Del Rey. Ils couvrent une superficie de 517,90 km², soit 1,63 % de la superficie totale.
- 10 blocs libres (Bakassi, Bolongo Exploration, Ndian River et Thali dans le bassin du Rio Del Rey ; Etinde Exploration, Elombo, Ntem, Tilapia, Bomono et Kombe-Nsepe, dans le Bassin de Douala/Kribi-Campo). Le domaine minier libre couvre une superficie totale de 19 426,76 km², soit 61,02 % de la superficie totale.

Vue d'ensemble du domaine minier au 31/12/2019



Associations pétrolières existantes au 31 décembre 2019

Concessions /Autorisations Exclusives d'Exploitation

Association	Associé	Nationalité maison-mères	Participations
Bassin de Douala/Kribi-Campo			
Ebome Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	28,5%
	SNH	Camerounaise	21,5%
Mvia	SNH*	Camerounaise	100%
Yoyo	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Noble Energy*	Américaine	75%
Logbaba	SNH (Etat)	Camerounaise	5%
	Gaz du Cameroun*	Britannique	57%
Sanaga Sud	RSM	Américaine	38%
	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	75%
Bassin du Rio Del Rey			
Etinde	SNH (Etat)	Camerounaise	20%
	New Age*	Britannique	30%
	Lukoil	Russe	30%
	EurOil	Britannique	20%
Dissoni Nord	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	37,5%
	Addax PCC	Chinoise	37,5%
Iroko	SNH (Etat)	Camerounaise	30%
	Addax PCL*	Chinoise	70%
- Kole Marine - Ekundu Marine - Boa Bakassi - Bavo Asoma - Kita Edem - Sandy Gas	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	25,50%
	Addax PCC	Chinoise	24,50%
Lipenja Erong	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	17,75%
	Addax PCC	Chinoise	32,25%
South Asoma Marine	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco RDR*	Franco-britannique	25%
	Addax PCC	Chinoise	25%
Moudi	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	40%
Mokoko Abana	SNH	Camerounaise	10%
	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
	Addax PCC*	Chinoise	40%
Moabi	Perenco RDR	Franco-britannique	10%
	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
Perenco Cameroon*	SNH (Etat)	Camerounaise	75%
	SNH (Etat)	Camerounaise	50%
Mondoni	Addax PCC*	Chinoise	25%
	Perenco RDR	Franco-britannique	25%
	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
Oak	SNH (Etat)	Camerounaise	25%
	Glencore Cameroon	Britannique	37,5%
	Perenco Cameroon*	Franco-britannique	37,5%

Autorisations Exclusives de Recherche

Association	Associé	Nationalité maison-mères	Participation
Bassin de Douala/Kribi-Campo			
Matanda	Gaz du Cameroun*	Britannique	75%
	Afex	Britannique	25%
Bassin du Rio Del Rey			
Bomana	Perenco Rio del Rey*	FrancoBritannique	100%
Bassin du Logone Birni			
Zina-Markary	Yan Chang Logone Development Holding Co. Ltd*	Chinoise	100%

*Opérateur

Titres miniers



Attributions, cessions et retraits

Bassin du Rio del Rey

- Institution le 08 janvier, par décret présidentiel n° 2019/005, d'une Autorisation Exclusive d'Exploitation (AEE), valable pour hydrocarbures liquides, dénommée Moabi. Ce décret est valide pour une période de 20 ans renouvelable une fois pour 10 ans, au profit de l'Association constituée par Perenco Cameroon (75 %), Opérateur, et SNH (25 %).
- Autorisation le 08 janvier, par décret présidentiel n° 2019/006, d'un transfert de 50 % des droits et obligations de la société Glencore Exploration Cameroon Limited (GECL), ainsi que du statut d'opérateur, à la société Perenco Rio Del Rey, dans le CPP Bolongo.
- Signature le 21 février, d'un Contrat de Partage de Production pour la recherche pétrolière dans le bloc Bomana, entre la société Perenco Rio Del Rey et l'État du Cameroun, représenté par le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et l'ADG de la SNH.
- Amendement le 11 mars, par décret présidentiel n° 2019/124, du décret n° 2019/006 du 08 janvier 2019, relatif à un transfert d'intérêts dans le Contrat de partage de production Bolongo. Au terme de ce transfert, les intérêts des parties dans ledit CPP sont de 37,5 % pour Perenco Rio Del Rey, 37,5 % pour Glencore Exploration Cameroon Ltd et 25 % pour la SNH.
- Reversement, le 14 septembre, dans le domaine minier national libre, du bloc Thali, suite à la défaillance de la société Tower Resources.
- Reversement, le 10 décembre, dans le domaine minier national libre, du bloc Ndian River, en raison de la défaillance du consortium Orion Energy Holding/Heta Oil & Gas Limited.

Bassin de Douala/Kribi-Campo

Reversement le 12 décembre 2019, dans le domaine minier national, du bloc Bomono, suite aux défaillances de la société EurOil Limited.

Forages

Au cours de l'année, 21 puits ont été forés dont un puits d'appréciation et 20 puits de développement. Au 31 décembre, le forage de cinq de ces puits se poursuivait.



Nom du puits	Association	Opérateur	Profondeur finale (mMD)	Début forage	Fin forage	Débit initial (b/j)		
KLM-038ST	Rio Del Rey	PRDR	1 743	05/01	22/01	340		
KLM-031ST			1 385	22/01	07/02	400		
KLM-023ST			1 690	07/02	28/02	1 000		
KLM-036ST1 - ST2			1 908	28/02	13/04	600		
KLM-039			1 991	13/04	19/05	470		
KLM-040			1 915	19/05	25/06	550		
EKM-051ST			1 793	21/07	14/08	1 200		
EKM-059ST1 - ST2			2 346	14/08	13/10	350		
EKM-065ST1 - ST2			2 359	13/10	13/11	1 250		
EKM-061ST			2 120	13/11	En cours au 31/12			
EKM-063ST			2 350	26/11	24/12	341		
EKM-053ST			1 855	24/12	En cours au 31/12			
Lima-04ST2			Lokele	APCC	1 635	29/01	18/02	350
Hotel-12PH + ST1 - ST2					3 126	19/02	25/09	624
Hotel-13PH + ST1					3 851	25/04	30/07	2 739
Padouk-7LST1	Iroko	APCL	3 336	06/01	28/01	1 223		
SKM-003	Moabi	PERCAM	1 786	22/11	En cours au 31/12			
SKM-004			2 662	24/11				
SKM-005			1 554	17/11				
OAK-S1A	Bolongo	PRDR	1 246	18/07	03/08	4400		
OCM-001 PH + ST1 - ST3			2 659	04/08	17/11	4500		

Investissements en exploration, appréciation et développement

Les investissements pétroliers en 2019 se sont élevés à 372,32 millions de dollars US, contre 293,65 millions de dollars US en 2018.

Coûts unitaires

Coût unitaire d'exploitation :

Le coût unitaire moyen d'exploitation en monnaie courante, pour l'ensemble des champs en production d'hydrocarbures liquides, est de 8,68 \$ par baril, contre 9,42 \$ par baril en 2018.

Le coût unitaire d'exploitation pour l'Association Sanaga Sud pour la production et l'exploitation du gaz, est de 1,31 \$ par baril équivalent pétrole (bep).

Coût unitaire de production :

Le coût technique unitaire moyen de production, en monnaie courante, pour l'ensemble des champs à huile en production, est de 24,13 \$ par baril, contre 24,72 \$ par baril en 2018.

Le coût unitaire de production de l'Association Sanaga Sud, pour la production et l'exploitation du gaz, est de 11,51 \$ par bep.

Production

Production pétrolière

La production de pétrole brut s'est élevée à 25,995 millions de barils (MB), en hausse de 3,43% par rapport à celle de l'année 2018.

La part cumulée État et SNH de la production d'hydrocarbures liquides se chiffre à 16,323 MB, soit 62,79 % de la production totale.

Production gazière

La production de gaz s'est établie à 78 994,54 millions de pieds cubes (mmscf), dont une part commercialisable de 70 856,13 mmscf (2 006,42 millions de m³).

La part État et SNH de la production gazière est de 19,128 milliards de pieds cubes, soit 24,21% de la production totale.



Réserves

Réserves d'huile restant à produire

Au 31 décembre, les réserves d'huile restantes dans les concessions et AEE sont estimées à 311,30 millions de barils, en hausse de 58,06% par rapport à la même période en 2018.

Cette hausse est principalement due à la prise en compte des réserves de condensats attendues des projets de développement des champs Etindé et Yoyo/Yolanda, respectivement opérés par New Age et Noble Energy et à la revue à la hausse des réserves d'huile des Associations Iroko et Lokélé, grâce à la bonne performance des nouveaux réservoirs en production S1B0/S1C et S5D, respectivement.

Ressources en gaz naturel

Au 31 décembre, les ressources en gaz naturel sont estimées à 6,43 TCF (182,08 milliards de m³), en hausse de 7,17 %. Cette hausse est principalement liée à une réévaluation des réserves attendues des projets de développement Etindé et Yoyo/Yolanda.



Sécurité et sûreté des sites d'opérations

Aucun accident ni acte de piraterie n'a été enregistré dans les zones d'opérations pétrolières et gazières. En ce qui concerne la sûreté des installations, les actions menées ont concerné notamment la poursuite de la campagne de restauration de l'intégrité des plateformes sur les sites d'exploitation et la certification annuelle des appareils de levage sur les plateformes de l'Association Lokélé. En outre, des travaux de carénage en vue du renouvellement de la classe de la barge hôtel Rio del Rey ont été effectués.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Procédure de vente

La SNH commercialise la part de la production d'hydrocarbures revenant à l'Etat, celle lui revenant et celle d'un partenaire qui lui en a fait la demande.

La valeur marchande des bruts camerounais est déterminée par rapport au Brent de la mer du Nord, à l'instar des prix de la grande majorité des bruts produits en Afrique de l'Ouest.

La politique commerciale mise en œuvre par la SNH repose sur trois piliers : les ventes directes aux raffineurs se trouvant dans sa zone naturelle d'exportation (constituée de l'Europe et du pourtour méditerranéen) ; les ventes aux traders,

permettant d'atteindre les marchés plus éloignés (l'Extrême-Orient et les Amériques) ainsi que les nouveaux marchés ; et enfin, les appels d'offres, pour établir des références de prix et redynamiser le marché.

Types de brut et tailles des cargaisons

- **Kolé** (28,23° API)*, vendu par cargaisons de 950 000 barils ;
- **Lokélé** (24,52° API), vendu par cargaisons de 650 000 barils ;
- **Ebomé** (53,60° API), vendu par cargaisons de 400 000 barils.

Ventes de pétrole brut

Les quantités de pétrole brut vendues pour le compte de l'Etat se sont élevées à 16,965 millions de barils, en hausse de 26,81%.

Par rapport au Brent Daté, le différentiel moyen pondéré des bruts camerounais s'est situé à +0,37 dollars US par baril (\$/bbl), soit un gain de 1,33 \$/bbl par baril par rapport à 2018. Ainsi:

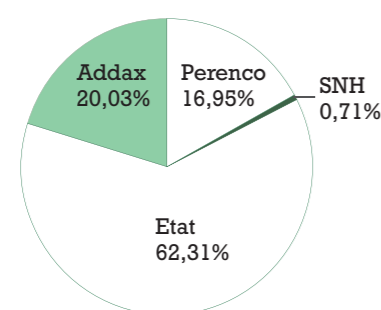
- le différentiel du Kolé s'est établi à +0,58 \$/bbl, en amélioration de 1,08 \$/bbl par rapport à 2018 ;
- le différentiel du Lokélé a atteint +0,83 \$/bbl, soit un saut de 2,53 \$/bbl ;
- le différentiel d'Ebomé a affiché -7,65 \$/ bbl, soit une dégradation de 5,96 \$/bbl, en raison de la perte des débouchés habituels de ce brut, due à son mélange avec les condensats du champ Sanaga Sud.

Le prix moyen de la part de pétrole brut revenant à l'Etat s'est établi à 64,60 \$/bbl, en baisse de 9,42% (contre une baisse de 9,96% pour le Brent Daté).

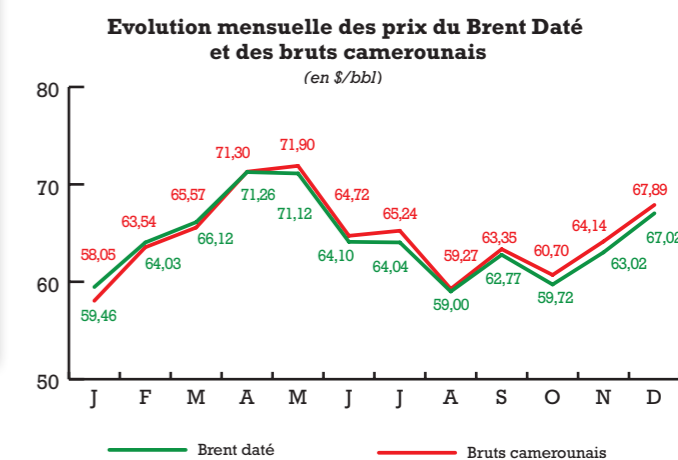
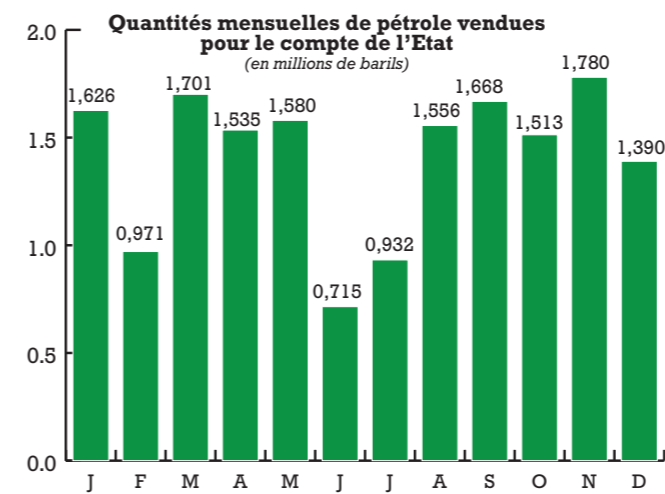
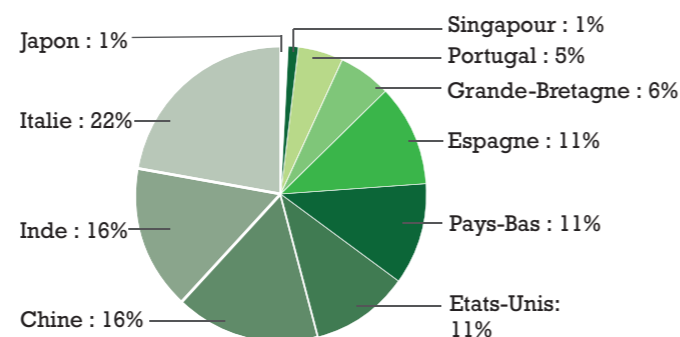
Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de pétrole de l'exercice s'élève à 1,096 milliard de dollars US (642,927 milliards de FCFA), soit une hausse de 14,86 % par rapport à 2018, qui s'explique notamment par la hausse des cours mondiaux du pétrole brut.

S'agissant des activités de trading, 25 cargaisons de brut ont été commercialisées pour le compte d'un tiers, contre 20 en 2018. Le volume total représenté par ces cargaisons est de 1 574 148 barils, pour des recettes de 256 657,20 USD.

Répartition des enlèvements par associé



Principales destinations des bruts vendus par la SNH



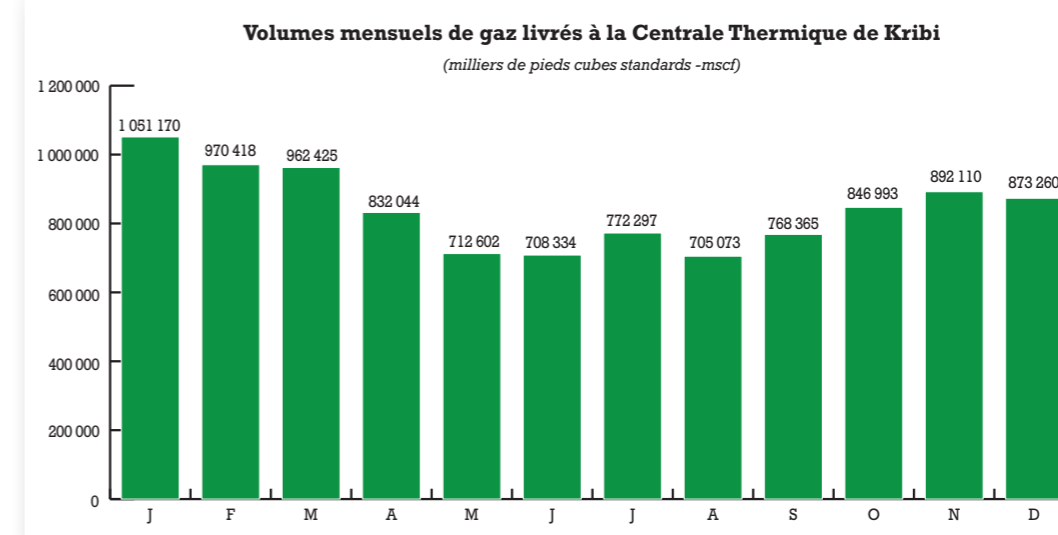
Ventes de gaz naturel

Approvisionnement de la centrale thermique de Kribi

La SNH a livré à la Centrale thermique de Kribi, 10 095,09 millions de pieds cubes (mmscf)* de gaz naturel, soit 285,85 millions de m³. Ce volume est en baisse de 15,69 % par rapport à 2018, en raison notamment de l'apport du barrage de Memve'ele suite à sa mise sous tension partielle.

millier de pieds cubes, en baisse de 15,69%. Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz naturel à KPDC, opérateur de la centrale, est de 14,692 milliards de Fcfa. A cela s'ajoute 3,343 milliards de Fcfa issus de la vente de la quote-part Etat dans les ventes de gaz en amont par l'Association Sanaga Sud.

Le prix moyen pondéré de vente du gaz livré à la Centrale est de 2,218 € (1 455, 369 FCFA) par



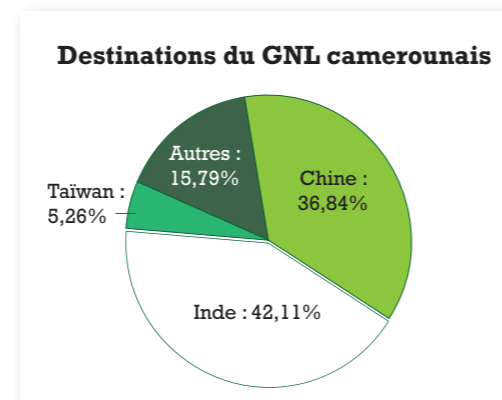
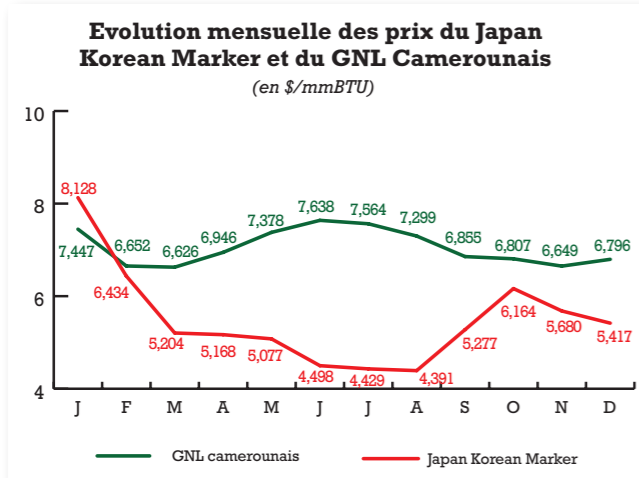
*API : La densité API est une échelle indiquant la densité du pétrole brut en degrés, définie par l'American Petroleum Institute.

* À 1 000 BTU/scf

Ventes de GNL

19 cargaisons de GNL ont été vendues (à la filiale singapourienne de Gazprom), soit un volume de 63 288 960 millions de mmBTU (2 729 882 m³). La quote-part revenant à l'Etat est de 15 822 240 millions de BTU (682 471 m³). Le prix moyen de cession de ce GNL est de 7,0894 \$/mmBTU. Les recettes générées par la vente de la quote-part Etat sont de 112,171 millions de dollars US.

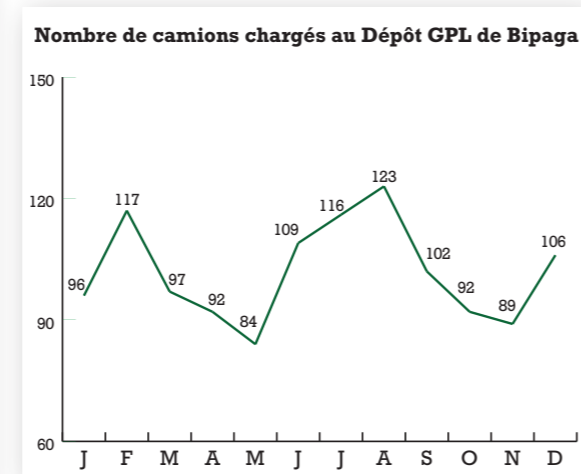
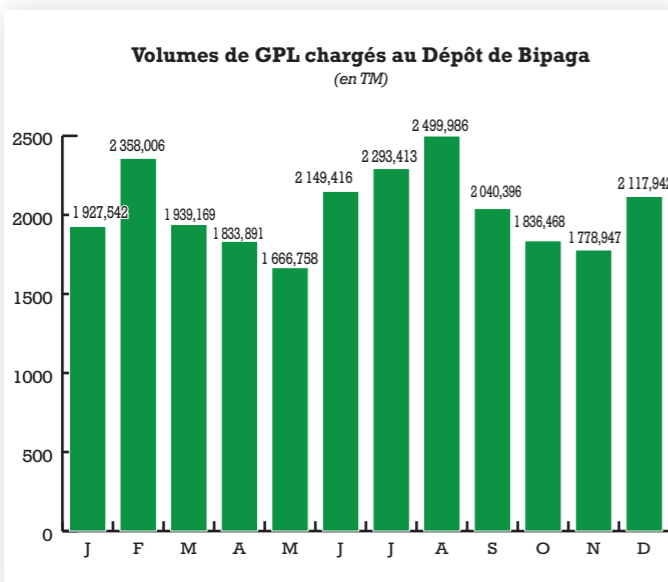
Le prix de vente du GNL camerounais présente une prime de 1,594 USD par rapport au Japan Korean Marker (JKM), référence asiatique pour la commercialisation du GNL, ce qui conforte la SNH et son associé Perenco dans leur stratégie du choix du Brent Daté comme référence pour la valorisation du GNL camerounais.



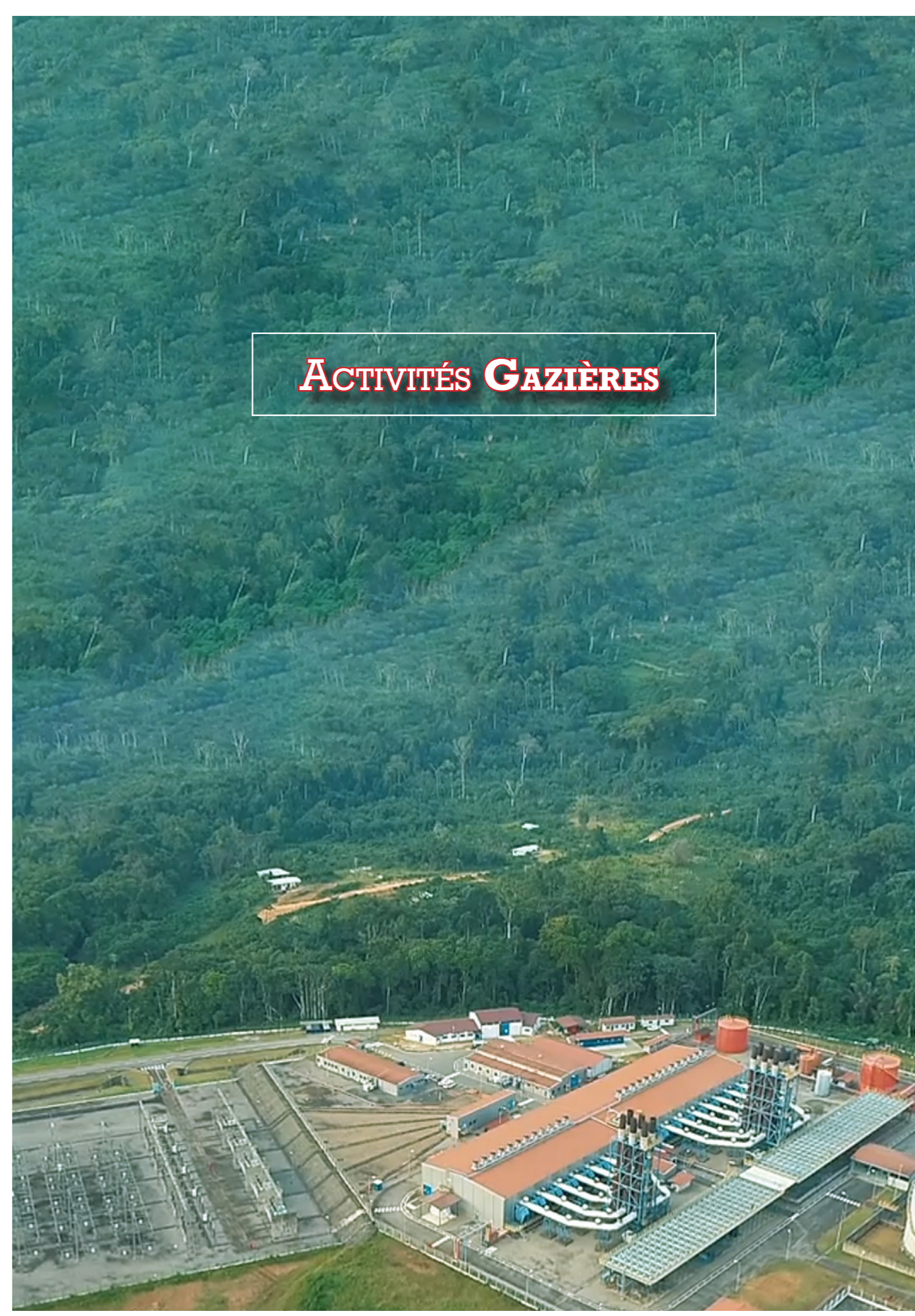
Approvisionnement du marché domestique en GPL

La SNH a commercialisé 24 441,934 TM de GPL au prix de 383 371,850 Fcfa par TM. Ce volume est en hausse de 59,24% par rapport à 2018, année au cours de laquelle la production s'est faite durant neuf mois. Le chiffre d'affaires géné-

ré par ces ventes est de 9,370 milliards de FCFA, auxquels s'ajoute 1,906 milliard de Fcfa issu de la vente de la quote-part État dans les ventes de GPL en amont par l'Association Sanaga Sud.



ACTIVITÉS GAZIÈRES



Stockage et chargement de camions citernes de GPL

Sur l'année, le taux de disponibilité au chargement des camions citernes reçus au dépôt GPL Bipaga s'est élevé à 98,41%, un arrêt des chargements ayant été observé du 14 au 18 octobre pour maintenance planifiée des installations.

1 233 camions citernes ont été chargés au total, pour un volume correspondant à 1 955 355 bouteilles de 12,5 Kg de gaz domestique, format le plus utilisé par les ménages camerounais.

L'exploitation de cette infrastructure a permis à la SNH de contribuer à l'approvisionnement du marché domestique à hauteur de 19,36 %, Bipaga étant devenu la seule source locale de production de gaz domestique suite à l'incendie

ayant conduit à la suspension des activités de la SONARA le 31 mai.

D'après les estimations de la SNH, comparée aux importations, la production de GPL de Bipaga a permis à l'Etat du Cameroun de réaliser des économies de l'ordre de 669 millions de FCFA en ce qui concerne la subvention accordée à ce produit et des économies estimées à 17,132 millions de dollars US pour ce qui est des réserves de change.

Au plan HSE, le Dépôt a enregistré 681 jours consécutifs sans accident ni pollution déclarée au 31 décembre.

Le Dépôt GPL est une installation opérée par une équipe 100% SNH qui a démarré les chargements de camions citernes le 09 avril 2018. Cette infrastructure, qui a une capacité de stockage de 1 000 TM, est approvisionnée par un pipeline à partir des installations de traitement de gaz naturel opérées par Perenco Cameroon. Elle permet de charger des camions citernes ayant une taille moyenne de 20 TM.



Approvisionnement des sociétés industrielles de Douala : Hausse des volumes de gaz livrés



Le réseau de distribution de gaz naturel aux entreprises de Douala s'étend sur 50 kilomètres environ à fin 2019, permettant d'approvisionner 44 entreprises basées dans les zones industrielles de Bassa et de Bonabéri.

Le volume total de gaz produit et distribué au cours de l'exercice est de 2,967 milliards de pieds cubes (84,02 millions de m³), en hausse de 110,6% par rapport à 2018. Cette hausse est liée à la reprise de l'approvisionnement de la centrale thermique de Logbaba.

Fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi : Une contribution de plus de 15% au mix électrique



La fourniture de gaz à la centrale thermique de Kribi par la SNH pour la génération d'électricité s'est poursuivie suivant les quantités demandées par l'opérateur de la centrale. Elles se sont élevées en moyenne quotidienne à 27,68 millions de pieds cubes*, soit 783 328 m³. La contribution de la centrale thermique de Kribi dans le mix électrique national est de 15,60%.

Au plan Hygiène, Environnement et Sécurité (HSE), l'équipe d'exploitation du gazoduc Bipaga-1/Mpolongwe 2 a enregistré au 31 décembre, 2 503 jours consécutifs sans incident. Ce gazoduc, long de 18 km, qui relie le Centre de traitement de gaz de Bipaga à la centrale thermique de Kribi, est opéré par le personnel de la SNH.

* À 1 000 BTU/scf



**Usine flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) :
Exploitation optimale**

Le FLNG Hilli Episeyo a produit 1,24 million de tonnes de GNL au cours de l'année contre 826 913 tonnes l'année précédente, l'exploitation commerciale ayant été lancée le 31 mai 2018.

Des travaux de maintenance planifiée des installations de l'usine flottante ont été effectués du 25 au 31 mars et du 14 au 20 octobre. Au 31 décembre, 681 jours consécutifs sans incident étaient enregistrés.

**Conversion au gaz des centrales fonctionnant
au fioul et au diesel : le projet prend corps**

La SNH a examiné avec le distributeur national d'électricité, les modalités de conclusion d'un contrat de vente de gaz naturel, dans la perspective de la conversion de certaines centrales thermiques fonctionnant

au fioul lourd et au diesel. Cette rencontre a permis d'obtenir la liste des centrales à convertir, le calendrier prévisionnel, la capacité totale concernée (164 MW) et les besoins en gaz y afférents.

**RESPONSABILITÉ
SOCIALE**



Soutenir le développement durable

La politique sociale et de développement durable de la SNH s'articule autour de cinq axes principaux :

- la protection de l'environnement ;
- la contribution à la formation de la Jeunesse ;
- la promotion de la culture camerounaise ;
- le soutien au mouvement sportif national ;
- l'entretien du capital humain de l'entreprise.

Prevention de la pollution par des hydrocarbures

- La SNH a participé, les 19 et 20 mars, à un exercice international de simulation de la gestion d'une pollution par les hydrocarbures, dénommé Obangame Express 2019. Il a été organisé par la Base Navale de Douala, en collaboration avec la Marine américaine.
- La SNH a également pris part, les 28 et 29 octobre à Kribi, à un exercice baptisé Grand African Nemo, portant notamment sur la simulation de la gestion d'une pollution marine par des hydrocarbures. Cet exercice a été organisé par la Marine Nationale avec l'assistance de la Marine française.



Contribution à la formation de la Jeunesse



- La SNH a primé les meilleurs établissements secondaires publics des 10 régions du pays selon le palmarès de l'Office du Baccalauréat du Cameroun. L'opération s'est déroulée du 16 au 26 avril. Chacun des dix établissements a reçu un don d'ouvrages d'une valeur minimale d'un million de Fcfa.
- La SNH a récompensé les 30 meilleurs élèves du lycée technique de Kribi, du lycée d'Essazok, du lycée Bilingue de N'lohe et du lycée Bilingue d'Akono, les 22 et 23 juin. Les prix étaient constitués d'ouvrages scolaires et de matériels didactiques. Le corps professionnel a également reçu une dotation en matériel.
- Dans le cadre de la célébration des journées internationales de la Francophonie et du Commonwealth, organisées par le Ministère des Relations Extérieures, la SNH a offert des tablettes et des clés USB ainsi que des ouvrages aux lauréats de différents concours organisés dans ce cadre.
- La SNH a pris part au Salon de l'orientation académique et professionnelle (SOAP), organisé du 23 au 25 octobre à Ngaoundéré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. C'était sous le thème : « l'apport du conseiller d'orientation dans la réussite socioprofessionnelle de l'apprenant ».
- La société a participé à la 8^e édition du Salon pour la promotion des études françaises (SAPEF), tenue du 29 au 31 octobre à Douala. Ce salon était organisé à l'initiative de l'ambassade de France, sous le thème: «les métiers de l'environnement et du développement durable».
- L'entreprise a accueilli entre mars et septembre, 123 élèves et étudiants dans le cadre de stages académiques et de vacances. Ils ont pu se familiariser avec le monde du travail.
- L'entreprise a aussi offert une imprimante multifonctions au CETIC de Fifinda (Kribi) le 14 septembre. L'établissement a exprimé sa gratitude à la SNH pour avoir répondu favorablement à sa demande.

Soutien au mouvement sportif

La SNH a contribué à l'organisation d'événements sportifs d'envergure, à savoir :

- La 16^e édition du Tour Cycliste International du Cameroun, disputée du 1^{er} au 09 juin ;
- La 19^e édition du Grand Prix Cycliste International Chantal Biya, organisée du 15 au 20 octobre. La Première Dame a assisté à l'arrivée

des coureurs à Yaoundé, lors de la dernière étape.

- La SNH a en outre, organisé du 11 au 17 mars, le tournoi de golf SNH Race à Yaoundé et participé à la 2^e édition du Tournoi de Golf Inter-Pétroliers, tenue du 19 au 20 octobre à Kribi.



Des attentions pour le personnel

La SNH veille à doter son personnel de conditions de travail adéquates aux plans professionnel, sanitaire, sécuritaire et infrastructurel. En 2019, la société a notamment :

- renouvelé une assurance maladie pour l'ensemble des agents et leur famille nucléaire ; et
- organisé la traditionnelle visite médicale annuelle, incluant des contrôles ophtalmologiques pour tous les agents, ainsi qu'une session de sensibilisation du personnel sur le paludisme.

La société a également organisé diverses célébrations tout au long de l'année : cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, fête du Travail, journée internationale de la Femme, fête des mères et arbre de Noël au bénéfice des enfants du personnel.

Deux entités internes ont par ailleurs continué d'œuvrer pour l'épanouissement du personnel :

- Le Fonds de Solidarité du Personnel du Groupe SNH, qui apporte à ses membres une assistance multiforme lors d'événements heureux et malheureux. A l'occasion de la

commémoration des 15 ans d'existence du Fonds célébrés le 26 avril, 28 membres ayant siégé au Comité Directeur entre 2004 et 2018 ont reçu des Certificats d'Appréciation pour leur bonne gestion.

- L'Association Sportive et Culturelle Hydrocarbures (ASCH), qui offre un cadre récréatif à travers des manifestations sportives et culturelles. Une excursion a ainsi été organisée du 02 au 04 août dans la région du Sud.



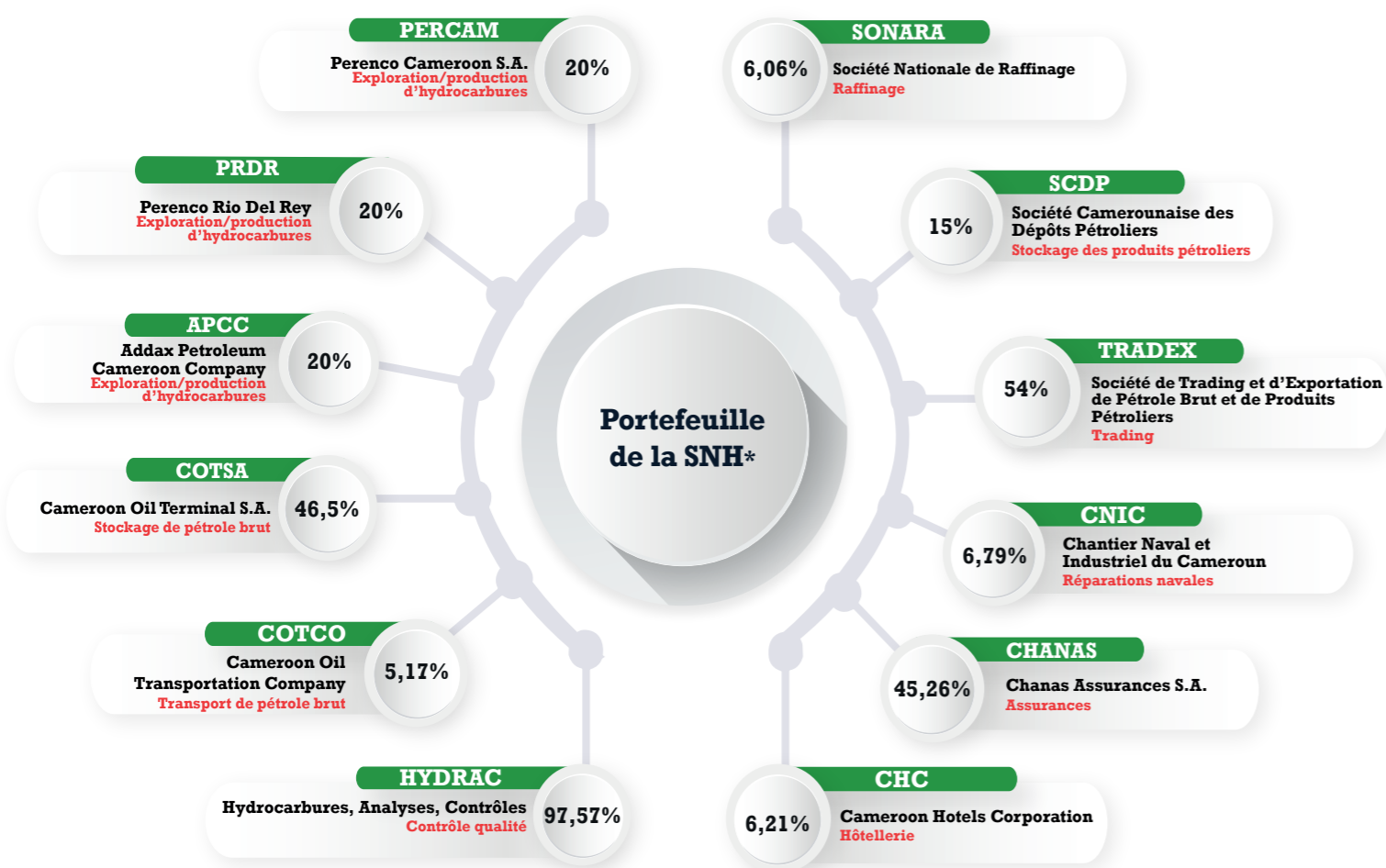
ACTIVITÉS FINANCIÈRES



Gestion du portefeuille

La SNH, un groupe diversifié

La SNH diversifie ses activités depuis 1994. Au 31 décembre 2019, elle détient des participations dans des sociétés actives dans les secteurs pétrolier, parapétrolier et connexes.



En 2019, les dividendes bruts reçus des sociétés du portefeuille se sont élevés à 43,393 milliards de FCFA, contre 31,597 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 37,33%.

Perenco Rio Del Rey (PRDR)

Résultat en hausse de 2,36%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 57,682 millions USD, contre 56,351 millions USD en 2018.

Un dividende net par action de 405 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

Perenco Cameroon (PERCAM)

Résultat en hausse de 105,19 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 68,362 millions USD, contre 33,316 millions USD en 2018.

Un dividende net par action de 25 600 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

Addax Petroleum Cameroon Company S.A. (APCC)

Résultat en baisse de 20,30%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 53,189 millions USD, contre 66,736 millions USD en 2018.

Un dividende net par action de 125 000 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

Cameroon Oil Terminal S.A. (COTSA)

Résultat en hausse de 21,28%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 22,320 millions USD, contre 18,403 millions USD en 2018.

Un dividende net par action de 18,40 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)

Résultat en hausse de 37,18 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 60,575 millions USD, contre 44,157 millions USD en 2018.

Un dividende net par action de 65,10 USD a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

Hydrocarbures Analyses Contrôles (HYDRAC)

Résultat en baisse de 83,34%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 123,925 millions de FCFA, contre 743,971 millions de FCFA en 2018.

* IBC (51%) en liquidation

**Société Nationale de Raffinage
(SONARA)**

Résultat négatif, en dégradation de 34,31 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par une perte de 107,331 milliards de FCFA, contre une perte de 79,91 milliards de FCFA en 2018.

**Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers
(SCDP)**

Résultat en hausse de 13,39%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice de 1724,128 millions de FCFA, contre 1 520,572 millions de FCFA en 2018.

Un dividende net par action de 954,29 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

**Société de Trading et d'Exportation de Pétrole Brut et
de Produits Pétroliers (TRADEX) S.A.**

Résultat en baisse de 20,60%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 7,130 milliards de FCFA, contre 8,930 milliards de FCFA en 2018. La société a versé un dividende net par action de 9 948,35 FCFA aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

**Chantier Naval et Industriel du Cameroun
S.A. (CNIC)**

Résultat en dégradation de 3,99%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par une perte de 3 940,96 millions de FCFA, contre une perte de 3 789,66 millions de FCFA en 2018.

Chanas Assurances S.A.

Résultat en hausse de 16,20 %

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 683,364 millions de FCFA, contre 588,116 millions de FCFA en 2018.

Un dividende net par action de 5 445,65 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

**Cameroon Hotels Corporation
(CHC-HILTON)**

Résultat en baisse de 6,50%

Les comptes clos au 31 décembre se soldent par un bénéfice net de 303,259 millions de FCFA, contre 324,340 millions de FCFA en 2018.

Un dividende net par action de 108,55 FCFA a été distribué aux actionnaires au titre de l'exercice 2018.

**International Business Corporation
(IBC) S.A.**

En liquidation

La liquidation de la société, prononcée par le Tribunal de Grande Instance (TGI) du Wouri le 11 décembre 2017, se poursuit.

Rapport financier



Au plan comptable et financier, les activités de la SNH se répartissent ainsi qu'il suit :

- **L'activité dite du Mandat** conféré par l'Etat, basée sur la gestion de ses intérêts dans le secteur des hydrocarbures. La trésorerie y est composée des ventes de pétrole brut et de gaz, libellées en dollars US et en euros.
- **L'activité liée au Fonctionnement** de l'entreprise. Sa trésorerie, quant à elle, est composée des dividendes versés par les sociétés du portefeuille, des intérêts générés par le placement des excédents de trésorerie, ainsi que de la part SNH de pétrole brut.

SNH Mandat

Fait marquant

Hausse de 25,19 % du solde transférable à l'Etat, qui s'est élevé à 485,939 milliards de Fcfa en 2019, contre 388,147 milliards de Fcfa l'année précédente.

Activités liées aux Associations

Indicateurs de calcul du solde transférable au Trésor Public :

Libellé	Volumes/montants
Quote-part de la production pétrolière revenant à l'Etat	16,092 millions de barils
Quote-part de la production gazière revenant à l'Etat	19,128 milliards de pieds cubes
Quote-part de la production de GPL revenant à l'Etat	6,123 milliers de tonnes métriques
Production pétrolière vendue pour le compte de l'Etat	16,965 millions de barils
Production gazière vendue pour le compte de l'Etat	18,568 milliards de pieds cubes
Production de GPL vendue pour le compte de l'Etat	6,765 milliers de tonnes métriques
Cours moyen du dollar US	586,604 Fcfa/USD
Prix officiel moyen du baril de pétrole brut	64,604 USD
Recettes totales (ventes de pétrole brut et de gaz naturel)	1 258,207 millions USD (738,033 milliards de Fcfa)
Dépenses pétrolières et gazières supportées par l'Etat	252,095 milliards de Fcfa
Solde transférable	485,939 milliards de Fcfa

Synthèse des opérations de l'activité Mandat

Libellés des opérations	Quantités			Montants	
	Pétrole brut (en millions de barils)	Gaz naturel (en milliards de pieds cubes -Scf)	GPL (tonnes métriques)	USD (millions)	Fcfa (milliards)
Détails					
Quote-part de la production revenant à l'Etat	16,092	19,128	6,123		
1. Production vendue	16,965	18,568	6,765	1258,207	738,033
Taux de change moyen	586,604 FCFA pour 01 USD				
Prix officiel moyen	64,604 USD/baril (bbl)				
Prix de vente de gaz à Etat	1 217,710 XAF/millier de SCF				
Prix de vente de gaz à KPDC	1 455,369 XAF/millier de SCF				
Prix de vente de GPL à l'Etat	281 780,710 XAF/TM				
Prix de vente de GPL à TRADEX	383 371,85 XAF/TM				
Prix de vente de GNL à Gazprom	7,089 USD/millier de SCF				
2. Engagements SNH				429,830	252,095
2.1 Engagements SNH/Associations				282,220	165,532
a) Coûts opératoires				95,563	56,014
b) Exploitation/développement Sanaga Sud				26,246	15,400
c) Exploitation/développement Dissoni Nord				3,309	1,937
d) Appréciation/développement (Rio Del Rey + Lokélé + Moudi + Ebomé)				91,366	53,599
e) Exploitation/développement Iroko				11,672	6,812
f) Exploitation/développement Moabi				7,609	4,469
g) Exploitation/développement Bolongo				12,916	7,613
h) Redevances				33,539	19,689
2.2 Engagements gaziers				99,767	58,473
a) Coût de liquéfaction				64,998	38,113
b) Coût d'achat du gaz pour la Centrale thermique de Kribi				20,678	12,103
c) Coût d'achat du GPL				11,784	6,912
d) Reprise provisions Projet GNL				0,00	0,00
e) Intérêts retards sur paiement factures KPDC				0,038	0,022
f) Remboursement gasoil consommé Projet FLNG				- 0,064	- 0,038
g) Projets gaziers				2,333	1,360
2.3 Autres engagements SNH				47,843	28,090
a) Frais d'inspection				0,312	0,183
b) Stocks de sécurité				0,586	0,343
c) Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO)				0,181	0,105
d) Sécurisation des opérations pétrolières				12,869	7,548
e) Autres provisions remise en état des sites				12,100	7,169
f) Pipeline Tchad/Cameroun				3,782	2,222
g) Autres charges				18,013	10,520
3) Solde transférable au Trésor Public				828,378	485,939

SNH Fonctionnement

Fait marquant

Augmentation de 37,33% des dividendes bruts reçus en 2019 des sociétés du portefeuille au titre de l'exercice 2018, qui se sont élevés à 43,393 milliards de FCFA, contre 31,597 milliards de FCFA reçus en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2019 (après impôt sur les sociétés) a connu une augmentation en valeur absolue de 5,982 milliards de FCFA et de 31,02% en valeur relative, soit un montant de 25,266 milliards de FCFA, contre 19,284 milliards de FCA en 2018.

Dividende servi à l'Etat

La SNH a servi à l'Etat un dividende brut de 8 milliards de Fcfa en 2019, contre 6 milliards de Fcfa en 2018.

Impôt acquitté

La SNH s'est acquittée à hauteur de 11,271 milliards de Fcfa de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019, contre 7,482 milliards de Fcfa au titre de l'exercice 2018, soit une augmentation en valeur absolue de 3,789 milliards de FCFA et de 50,64 % en valeur relative.

Bilans consolidés comparés (en millions de Fcfa)

Actif	2018	2017	%	Passif	2018	2017	%
Actif net immobilisé	195 480	286 556	-31,78	Ressources stables	391 515	353 407	10,78
Actif circulant	199 127	290 516	-31,46	Passif circulant	125 037	334 856	-62,66
Trésorerie Actif	158 723	171 925	-7,68	Trésorerie Passif	36 778	60 734	-39,44
Total	553 330	748 997	-26,12	Total	553 330	748 997	-26,12
				Résultat part du groupe	13 415	8 355	60,56

Comptes de résultats consolidés et comparés (en millions de Fcfa)

Libellé	2018	2017
Résultat d'exploitation	18 975	17 150
Résultat financier	-4 424	153
Résultat activités ordinaires	14 551	17 303
Résultat hors activités ordinaires	941	273
Participation et impôts	-13 987	-14 958
Résultat net sociétés intégrées	1 493	1 292
Résultat sociétés mises en équivalence	16 281	12 898
Résultat net consolidé	17 774	14 190
Intérêts minoritaires/résultat	4 358	5 835
Résultat net : part du groupe	13 415	8 355

Annexes

1. Procédure d'attribution des contrats pétroliers
2. Principes et normes comptables appliqués
3. Traitement comptable
4. Traitement fiscal
5. Mandat de l'Etat : Rapport d'audit des états financiers
6. Gestion du portefeuille : Rapport du commissaire aux comptes

Procédure d'attribution des contrats pétroliers

Il existe deux possibilités d'attribution d'un bloc libre pour la conclusion d'un contrat pétrolier :

La procédure d'attribution d'un bloc par appel d'offres, limitée dans le temps, qui se déroule en plusieurs étapes :

➔ publication des Termes de Référence (TDR) des blocs en promotion dans des revues spécialisées ainsi que sur le site web de la SNH ;

➔ organisation de sessions de consultation des données techniques sur la prospectivité des blocs (*data rooms*) au siège de la SNH à Yaoundé ainsi que dans les grandes capitales pétrolières que sont Houston (Etats-Unis d'Amérique) et Londres (Royaume-Uni) ;

➔ soumission des offres ;

➔ ouverture des offres au siège de la SNH par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Evaluation des Offres, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ;

➔ analyse des offres par la commission susvisée, qui s'assure notamment que les sociétés soumissionnaires disposent des capacités techniques et financières pour exercer les activités de recherche et de production des hydrocarbures au Cameroun ;

N.B : Les offres sont reçues des sociétés pétrolières. Mais, plusieurs sociétés, dont l'une au moins doit être une société pétrolière au sens du Code Pétrolier, peuvent se regrouper dans le cadre d'un consortium et soumissionner pour un bloc donné. Ce consortium désigne l'une des sociétés comme opérateur, c'est-à-dire une société pétrolière à laquelle est confiée la charge de conduire les opérations pétrolières.

L'opérateur est tenu de justifier d'une expérience avérée dans la conduite des opérations pétrolières, notamment dans des zones et conditions similaires au bloc sollicité ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

➔ publication des résultats et notification aux soumissionnaires ;

➔ négociation d'un contrat pétrolier entre la société retenue et la Commission Permanente de Négociations des Contrats Pétroliers et Gaziers, constituée d'une équipe de représentants de la SNH et des ministères en charge des Mines, de l'Énergie, des Finances, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement.

La procédure d'attribution d'un bloc par gré à gré, valable toute l'année, est similaire à celle par appel d'offres, à l'exception des points suivants :

➔ la publication des TDR des blocs en promotion est faite avec la mention « Consultation de gré à gré » au lieu de « Appel d'Offres International Ouvert » ;

➔ chaque offre reçue est immédiatement dépouillée et évaluée par la Commission Permanente de Dépouillement et d'Evaluation des Offres pour l'attribution des titres miniers et les résultats communiqués au soumissionnaire.

Principes et normes comptables appliqués

Les comptes de l'exercice 2019 sont arrêtés conformément aux normes et principes comptables généralement admis et aux dispositions du référentiel comptable SYSCOHADA en vigueur dans la zone CEMAC. Leur présentation générale intègre par ailleurs des spécificités propres à la SNH et au secteur des hydrocarbures.

Méthode d'évaluation des titres de participation

Les titres de participation détenus sur les filiales sont enregistrés au sein des immobilisations financières, dans le compte « titres de participation » à leur valeur d'acquisition. Toutefois, une provision pour dépréciation des titres est constituée dès lors que la valeur mathématique des actions d'une filiale devient inférieure à leur valeur d'acquisition.

Méthode d'amortissement des investissements

Les investissements apparaissent au bilan à leur coût historique en Franc CFA, ou leur équivalent au cours de la devise étrangère concernée à la date d'acquisition, et sont amortis selon la méthode linéaire, conformément à la loi n° 2002/003 du 19 avril 2002, portant Code Général des Impôts de la République du Cameroun, qui a défini les taux d'amortissement applicables aux différents investissements (immobilisations) et aux termes de la Convention d'Etablissement signée entre la SNH et l'Etat du Cameroun.

Frais de recherche et de développement

Les coûts engagés dans les études et les travaux de recherche des hydrocarbures sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Leur traitement comptable se présente comme suit :

➔ Les frais de recherche, enregistrés dans les immobilisations en cours, ne subissent pas d'amortissement avant le terme des travaux de recherche. Leur dépréciation est constatée dès la mise en production du champ concerné ;

➔ Les frais de développement, qui concernent les champs en production, et de ce fait subissent une dépréciation, font l'objet d'un amortissement au terme de chaque exercice.

Stocks d'hydrocarbures

Les stocks de pétrole brut sont évalués et comptabilisés au coût de production.

Traitement comptable

Les opérations liées aux associations (activité dite du Mandat)

Le traitement des opérations liées aux associations Rio Del Rey, Lokélé, Moudi, Ebomé Marine, Dissoni, Sanaga Sud, Iroko, Moabi et Bolongo s'effectue sur la base d'un système d'appel de fonds dont l'utilisation consolidée dans une facture se répartit en dépenses de capital ou coût du capital, coûts opératoires et variation du stock de consommables.

Financement des dépenses d'association

Les dépenses d'association sont financées par chaque associé sur la base d'un système de quote-part et enregistrées dans le compte de l'associé opérateur en contrepartie d'un compte de trésorerie.

Le dénouement de la créance ainsi constatée se traduit par la comptabilisation de la facture qui donne le détail de l'utilisation des fonds initialement appelés et leur répartition en coût du capital, coûts opératoires et variation des stocks de consommables.

Pour les permis en cours d'exploration, le mode de financement est le même et les dépenses y relatives, comptabilisées en immobilisations en cours, font l'objet d'un transfert soit en comptes d'immobilisations corporelles, soit en comptes d'immobilisations incorporelles au terme des travaux.

La rémunération des associés ou Profit Oil

La rémunération des associés, déterminée selon les dispositions du CPP, se fait sur la base d'un droit à l'huile (quote-part de la production). La quote-part perçue par la SNH, mandataire de l'Etat, est enregistrée dans les comptes « Ventes de produits fabriqués ».

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

Outre sa participation pour son propre compte aux activités d'exploration et de production, la SNH détient des participations dans des sociétés à activités connexes et procède au placement des excédents de trésorerie, qui produisent des dividendes et des intérêts créditeurs. En outre, la SNH est depuis fin 2013, opérateur du champ Mvia.

Traitement fiscal

Les opérations liées aux associations (activité dite du Mandat)

Les recettes issues des ventes de pétrole brut par la SNH, mandataire de l'Etat, ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

Les opérations liées au fonctionnement de la SNH

En application des dispositions du contrat d'association relatif aux concessions Ebomé Marine et Moudi, les quotes-parts de production revenant à la SNH Fonctionnement sont

soumises à l'impôt au taux de 38,5 % pour Ebomé et 57,5% pour Moudi. La quote-part de production revenant à la SNH Fonctionnement dans le cadre de l'exploitation du champ Mvia est également soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 38,5 %.

Le produit de la gestion du portefeuille d'actions et celui de la rémunération des excédents de placements, constitués des dividendes et des intérêts créditeurs encaissés, sont quant à eux, soumis au régime du droit commun et supportent un impôt de 33 %.



Mandat de l'Etat

Rapport d'audit des états financiers Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Administrateurs de la Société Nationale des Hydrocarbures S.A.

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif aux états financiers annuels de la société SNH volet Mandat, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers annuels comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et les notes annexes. Ils sont arrêtés par la Direction Générale de la SNH. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre examen a été effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux normes de la profession applicables au Cameroun. Il a comporté les contrôles, les sondages et les autres procédures de vérification que nous avons estimés nécessaires en vue de l'expression d'une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers annuels.

Les états financiers que nous avons examinés présentent les chiffres significatifs suivants :

En millions de F CFA	2019	2018
Total bilan	1 111 070	1 035 493
Chiffre d'affaires	745 876	594 883
Bénéfice net (avant transferts à l'Etat)	380 161	414 201
Trésorerie nette	390 216	401 275

1. Confirmation d'indépendance

Nous vous confirmons que nous sommes indépendants de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH Volet Mandat) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces dispositions.

2. Approche méthodologique

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société Nationale des Hydrocarbures portant sur les opérations du Mandat de l'Etat ci joints*. Notre audit a été effectué selon les normes d'audit généralement admises ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. En application de ces diligences, nous avons :

- Procédé à une appréciation des procédures et du contrôle interne de la SNH dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'erreurs dans les comptes et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des sondages à effectuer sur les comptes ;
- Procédé à une demande de confirmation directe de soldes et d'informations auprès des tiers qui sont en relation avec la société, à savoir essentiellement les banques, les clients, les fournisseurs, les avocats, les assureurs et les sociétés partenaires ;
- Exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte ou groupe de comptes.

3. Résultat de nos travaux

3.1. Examen des procédures de contrôle interne

Nous avons examiné les procédures comptables et le système de contrôle interne, afin d'évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers annuels. Cet examen n'a donc pas permis de mettre nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler.

* Les documents évoqués sont ceux soumis aux membres du Conseil d'Administration de la SNH

A l'issue de nos travaux de revue des procédures de contrôle interne, nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives.

3.2. Contrôle des comptes

Notre examen des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'a pas révélé d'anomalies significatives.

3.3 Opinion sur les états financiers

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annuels sont dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats parties, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement appliqués par les entreprises du secteur exploration/production des hydrocarbures liquides et gazeux.

**Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL**

Jérôme MINLEND
Douala, le 14 juillet 2020

Gestion du Portefeuille



Rapport du commissaire aux comptes Etats financiers

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Actionnaires de la Société Nationale des Hydrocarbures, S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la SNH, volet Gestion du Portefeuille, établis en FCFA tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1. Audit des états financiers annuels

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la SOCIETE NATIONALE DES HYDRO-CARBURES comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes au 31 décembre 2019.

A notre avis, les états financiers annuels sont, dans tous les aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport*.

* Le document évoqué est le rapport exhaustif soumis aux membres du Conseil d'Administration de la SNH

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables du Cameroun et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

1.4. Responsabilités de la direction relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Direction Générale.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

1.5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

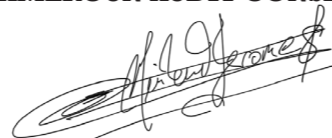
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion de la Direction et dans les documents adressés au conseil d'administration sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

**Le Commissaire aux Comptes
CAMEROUN AUDIT CONSEIL**



Jérôme MINLEND
Douala, le 02 avril 2020



Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)
B.P : 955 Yaoundé Cameroun Téléphone : (+237) 222 201 910
Fax : (+237) 222 209 869 - Télèx : 8514 KN - Site Internet : www.snh.cm